

Le Nordic
HORAIRE TELE COMPLET
 "Votre journal de fin de semaine"
35¢
SAMEDI LE 24 JANVIER 1981
 16ième année no: 4

VIGNOLA
 au
RANCART

page 21

Vitrierie Haute Baie
 589-2516
 ou 589-8522
 343, rue de Puyalon,
 Hauterive
 Vente et installation de portes et châssis, vitrines thermes. Portes patio que nous avons en magasin.



ATHLETES DE LA SEMAINE

RALLYE BOTTINE
 les
3, 4, 5
 avril
 '81
 page 22

Les handicapés veulent sortir des hôpitaux

page 3



**Guerre froide entre politiciens
 Le parc: c'est pas réglé**

page 4

Payez moins d'impôt, souscrivez à notre plan d'EPARGNE-RETRAITE



 Gaétan Collin, 589-2382 directeur	 Yvon Charbonneau 589-2735	 Gilbert Tremblay 589-5440	 Yvon Pouliot 589-9046	 Daniel Hins 589-9041	 Marc Lefebvre 296-2319
---	---	--	---	--	--

CONTACTEZ La Caisse d'entraide économique Manicouagan 1305, boulevard Blanche, Hauterive 589-5739

Un projet de 140 millions \$ pour transporter l'énergie

par JEAN GARON

Baie-Comeau - Hydro-Québec a entrepris une étude avant-projet afin de déterminer la meilleure solution pour l'intégration de la puissance additionnelle de Manic 5 à son réseau de transport. Ses études préliminaires lui ont permis jusqu'à maintenant de constater les avantages de la solution d'une ligne de transport d'énergie de 315,000 volts entre la centrale Manic 5 Puissance

additionnelle et le Poste Micoua.

Avant d'arrêter son choix cependant, Hydro-Québec analysera les hypothèses de tracés de ligne tout en tenant compte de l'impact qu'implique une telle construction, tant aux points de vue technique, économique qu'environnemental.

Consultation

Consciente que ce projet de construction d'une ligne à haute tension entre Manic 5 et le Poste Micoua peut soulever des questions relativement à la préservation de l'environnement, la Société d'Etat a décidé de tenir une consultation au cours des mois de mars et avril 1981, auprès des ministères concernés, des organismes paragonnementaux et des organismes publics.

Elle veut ainsi leur permettre d'émettre des opinions qui pourront l'amener à vérifier l'exactitude des renseignements véhiculés au cours des études et, au besoin, d'ajuster son choix préférentiel.

Projet de 140 M \$

Ce projet de construction d'une ligne de transport de l'électricité va évidemment de paire avec la construction de la

centrale Manic 5 Puissance additionnelle, qui doit être terminée en 1985. Hydro-Québec projette donc que le déboisement du tracé de la ligne se fasse dès l'été 1983, de sorte que la construction de la ligne puisse débuter en avril 1984 pour se terminer à la fin décembre de la même année.

Un tel projet suppose l'investissement de plusieurs millions de

dollars. En fait, Hydro-Québec prévoit que les coûts pour la réalisation de ces travaux se chiffreront à près de 140 millions de dollars. Le déboisement et la construction de la ligne sur la centaine de kilomètres qui séparent Manic 5 du Poste Micoua coûteraient approximativement 40 M\$, alors que les modifications aux postes de transformation nécessiteraient un investissement de l'ordre de 100 M\$.

Le Centre hospitalier baptise ses pavillons

par JEAN GARON

Hauterive - Le conseil d'administration du Centre hospitalier régional Baie-Comeau - Hauterive vient de procéder à l'identification de ses pavillons. Depuis la fusion, les trois pavillons avaient été désignés temporairement par les appellations Pavillon Baie-Comeau, Pavillon Hauterive et Centre médical.

Les noms officiels retenus par le conseil d'administration sont "Pavillon Le Royer",

"Pavillon Boisvert" et "Pavillon Jeanne-Mance".

L'établissement pour les soins aigus à Hauterive a été nommé Pavillon Le Royer en mémoire de Jérôme Le Royer, fondateur des religieuses hospitalières de St-Joseph qui sont les pionnières de l'ancien Hôtel-Dieu de Hauterive.

Le pavillon des soins prolongés et psychiatriques à Baie-Comeau a été nommé Pavillon Boisvert tout

comme le premier hôpital de Baie-Comeau construit par la compagnie QNS Ltée, ainsi nommé en mémoire de Joseph-Georges -Philippe Boisvert, ingénieur forestier et pionnier de la ville de Baie-Comeau.

La clinique externe en psychiatrie à Baie-Comeau répond maintenant au nom de Pavillon Jeanne-Mance, en mémoire de la première infirmière de la colonie et fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie.

ON CHERCHE un commissaire industriel

par JEAN GARON

La Société de développement industriel Manicouagan-Outardes (SD-IMO) a décidé mercredi de procéder à l'engagement d'un nouveau commissaire industriel. S'étant assuré la participation financière de la ville de Hauterive pour un montant de 25,000\$, elle a maintenant les moyens de payer les services d'un commissaire industriel. En outre, la décision imminente du ministère de l'Industrie et du Commerce, quant au choix du site du futur parc industriel régional, a été un facteur important dans cette décision.

"Il ne faut pas attendre que le parc industriel soit construit pour engager un commissaire industriel, a révélé le président de la SDIMO, Gaston Perron. Il presse d'enclencher le processus de promotion industriel de la région et de remettre à jour les dossiers laissés en suspens depuis le départ du dernier commissaire en juin '80.

Une autre raison est à l'origine de la décision de la SDIMO, a avoué le président Perron. C'est qu'il devient nécessaire de procéder à cet engagement pour assurer la continuité du commissariat et il va sans dire, pour l'obtention de subventions de fonc-

tionnement.

Ce sera le quatrième commissaire industriel à travailler dans le secteur Baie-Comeau - Hauterive depuis la défunte Commission intermunicipale de promotion industrielle.

Au niveau des critères de sélection, Gaston Perron signale qu'ils seront les mêmes qu'exigés par le ministère de l'Industrie et du

Commerce. Evidemment, la SDIMO aurait une préférence marquée envers un candidat possédant une bonne connaissance de la région.

L'engagement à proprement parler, ne se fera pas avant 6 ou 8 semaines, car il faut tenir compte des délais de l'offre d'emploi et la sélection même du candidat.

Allô, Franquelin IL Y A DE L'ESPOIR

par JEAN GARON

Les 120 abonnés au service de Québec-Téléphone de la municipalité de Franquelin peuvent encore espérer que la compagnie étende son service d'appel sans frais dans les deux sens avec les municipalités de Baie-Comeau et de Hauterive. Des études sont en effet en voie d'être complétées, de sorte que la Régie des Services publics rende son ordonnance d'ici quelques

semaines.

Du côté de la compagnie Québec-Téléphone, le gérant commercial du district de Baie-Comeau, Jacques Fortier, a fait appel au bureau de marketing de la compagnie en novembre 1980, pour que soit réalisée une étude de rentabilité. Le rapport de cette étude devrait être remis à la Régie vers la fin du mois de janvier, a-t-on appris.

Même si cette demande

d'extension de service ne répond pas aux critères d'application de la compagnie Québec-Téléphone, monsieur Fortier assure que cette étude prend en considération le fait que tous les services gouvernementaux, hospitaliers et socio-culturels ont leur bureau ou siège social à Hauterive, ce qui, par conséquent, est une source d'ennui pour le retour des appels des abonnés de Franquelin.



UNE FOIS DE PLUS
Je m'implique
TÉLÉTHON 81
A.P.C.Q.I.

LES EDITIONS Québecor

LES LIVRES QUI MARCHENT!

VIVRE BLESSÉE

Le drame de la mammectomie

Témoignage de courage
par Ginette Creighton
EN VENTE PARTOUT

175 pages \$6.95



COMMANDEZ PAR TÉLÉPHONE A MONTRÉAL 282-0373 A L'ÉTRANGER (sans frais) 1-800-361-4345

PAR LA POSTE Ajoutez \$1 pour frais de port et de manutention ou \$2 si vous payez directement le facteur.

LES BONS BOUQUINS Fax Services C.P. 180 Succ. La Cité Montréal, Québec H2W 2M9 VISA/MASTER CHARGE

Il ne faut pas avoir peur DES HANDICAPES

par Raphaël HOVINGTON

"Les gens ne le croient peut-être pas, mais les handicapés sont capables d'être heureux".

Celui qui s'exprime ainsi, s'appelle Paul Marin. Optimiste à souhait, il croit en la réadaptation dans les deux sens.

Si je vais chez toi, me dit-il, et si tu n'as pas installé de rampe, c'est toi qui doit te réadapter.

Paul Marin, on le devine, se déplace en fauteuil roulant. Il n'en fut pas toujours ainsi. Mais son handicap, comme il l'avoue lui-même, l'a changé à 100%.

Avant, confia-t-il, je ne savais pas où j'allais. Puis, j'ai découvert des valeurs comme la générosité, la sensibilité et la tendresse.

C'est un sentiment normal.

"Quand on découvre la sincérité avec soi-même et les autres, il est difficile d'être malheureux".

Avec Gisèle Blouin, Paul Marin est le cofondateur d'une boutique d'artisanat d'où a émergé l'Association des handicapés adultes de la Côte-Nord.

Cette boutique est vite devenue un centre de ralliement, leur permettant à foncer. Elle a permis à une activité comme "foi et lumière" d'éclorre.

Une fois par mois, les membres de l'association se retrouvent au CEGEP pour prendre un repas en commun, chanter, danser et assister à une messe.

L'association existe maintenant depuis deux ans. Paul Marin en est le président. Elle regroupe soixante-et-quinze membres, aussi bien des handicapés que des non-handicapés.

Elle est dynamique. Elle édite un journal qui veut renseigner les gens. Il ne faut pas avoir peur des handicapés, affirme M. Marin.

"C'est l'attitude des gens qui fait qu'on est plus ou moins handicapés. Ce n'est pas un reproche, mais une constatation".

Grâce à cette association, des handicapés peuvent également avoir une vie normale. Elle a relancé des gens qui vivaient dans une atmosphère de surprotection.



Il ne faut pas avoir peur des handicapés, affirme Paul Marin.

BAISSE DES CLIENTELES SCOLAIRES

Hauterive - Les commissions scolaires de la région, à l'exception de celles de Gagnon et Fermont, ont subi une baisse de leur clientèle scolaire régulière. Ainsi le nombre total d'écoliers fréquentant les écoles primaires et secondaires du territoire est-il passé de 27 985, le 30 septembre 1979, à 26 485 au 30 septembre dernier soit une diminution de 1 500 élèves ou environ 5% de leurs effectifs.

C'est ce que révèle les dernières statistiques compilées par la Direction régionale du ministère de l'Éducation sur la Côte-Nord à partir des données fournies par les écoles en date du 30 septembre 1980.

Les commissions scolaires de Bersimis et de Port-Cartier semblent les plus touchées au secteur francophone par cette baisse de clientèle avec des baisses respectives de 7 et 11%. Ainsi la Commission scolaire de Port-Cartier a vu son nombre d'élèves diminuer de 164 passant de 1 504 élèves en 1979 à 1 340 en septembre 1980 soit un an plus tard. De son côté la Commission scolaire de Bersimis déclarait 154 élèves de moins qu'en 1979.

Du côté du secteur anglophone, les baisses de clientèles sont beaucoup plus sensibles. La Commission scolaire Dissidente de Baie-

Comeau, avec une diminution de l'ordre de 18%, et la Commission scolaire protestante Greater Seven Islands, avec 17%, sont les plus touchées de toutes les commissions scolaires du territoire.

C'est donc dire que le phénomène de la baisse des clientèles scolaires continue d'affecter nos institutions d'enseignement primaire et secondaire et l'on ne prévoit pas de stabilisation des clientèles avant 1982-83.

Il veulent sortir des hôpitaux

par Raphaël HOVINGTON

Les handicapés veulent sortir des centres hospitaliers et obtenir une résidence adaptée comme il en existe une à Ste-Foy, au Québec.

Voilà ce qu'a affirmé M. Paul Marin, président de l'Association des handicapés adultes de la Côte-Nord, en précisant que le Centre Saint-François Charron venait d'être mandaté pour évaluer les cas de huit handicapés lourds qui veulent des logements normaux.

Le dossier a été débloqué après que l'association se soit fait entendre auprès de l'Office des handicapés.

Par ailleurs, l'association poursuit ses démarches en vue de la mise sur pied d'un transport adapté.

Les municipalités de Baie Comeau, Hauterive, Pointe-Lebel, Pointe-aux-Outardes, Chute-aux-Outardes et Ragueneau ont accepté de s'impliquer financièrement.

L'opération d'un tel service coûterait 100 000 \$ par an et occasionnerait la création de quatre emplois. La contribution

souhaitée du gouvernement est de 75%, celle des municipalités de 20% et celle des usagers, de

5%. D'après M. Marin, la réponse du gouvernement ne saurait guère tarder.



L'Association des handicapés adultes est à la recherche d'un local pour sa boutique d'artisanat.

NOUVELLE ETUDE

Mes Lavoie, Verret, Corriveau & Associés sont heureux d'annoncer à leur distinguée clientèle la fusion de leur étude avec celle de Mes Lafleur & Associés de Forestville.

La nouvelle étude portera le nom de Lavoie, Verret, Lafleur, Corriveau, Dumontier & Associés.

Afin d'assurer à sa clientèle un service de haute qualité, l'étude aura des bureaux situés au 1295, boulevard Blanche, Hauterive, téléphone: 589-9958 et au 59, route 138, Forestville, téléphone: 587-4415.

LES EDITIONS **Quebecor**

LES LIVRES QUI MARCHENT!

Je vis mon homosexualité

Michel Girouard

Ce livre est une confession bouleversante, la confession d'un homme qui a dit un jour, à la face du monde: **JE VIS MON HOMOSEXUALITÉ.**

224 pages

\$7.95



COMMANDEZ
PAR TÉLÉPHONE
À MONTRÉAL
282-0373
À L'EXTÉRIEUR (sans frais)
1-800-361-4345
PAR LA POSTE
Ajoutez \$1 pour frais de port et de
manutention ou \$2 si vous payez
directement le facteur

LES BONS BOUQUINS
Fax Services
C.P. 188, Succ. La Cité
Montréal, Québec H2W 2H9
VISA/MASTER CHARGE



Les rumeurs de la Haute-Côte

par LUC BRISSON

Le Club Richelieu de Baie Comeau aura de la visite

M. Marcel Lessard, président du Club Richelieu de Forestville nous apprenait que son club rendra visite au club de Baie Comeau mardi le 27 janvier 1981 avec la mascotte FORELLE.



Les Galeries Forestville s'en viennent

M. Donat Sirois, promoteur du centre d'achat, nous informait que Proco Metal vient de terminer la structure d'acier. La réalisation de ce centre va bon train.

Forestville, une ville fantôme!

C'est au Conseil de ville à décider s'il veut devenir une ville fantôme. Contrairement à Baie-Comeau, notre richesse naturelle qu'est la forêt est transformée à l'extérieur. Pour conserver son pôle économique de la Haute Côte-Nord et pour que les gouvernements jugent essentiel la rénovation du quai et l'opération de l'aéroport, on se doit de travailler un projet pour transformer une partie de notre richesse sur place. Cette information nous a été transmise par un membre du conseil.

• • •

Forestville est prête à vous recevoir

L'organisation des finales régionales des Jeux d'hiver du Québec est prête à vous recevoir. Pour les visiteurs, on vous conseille de réserver à l'avance chez les hôteliers. Pour les athlètes, les dispositions nécessaires sont en place. La région se doit d'être fière de l'énorme travail réalisé à Forestville.

• • •

Forelle au Centre Manicouagan

Vendredi, le 30 janvier prochain, FORELLE, la gentille mascotte des prochains jeux d'hiver à



La bijouterie Patsy dévalisée

La bijouterie joaillerie Patsy, propriété de Mme Patricia Foster, s'est fait dévaliser jeudi le 15 janvier dernier. Les cambrioleurs ont fait mains basses sur plus de \$25,000 de bijoux.

• • •

Forestville, sera au Centre régional Manicouagan en après-midi. On en profitera pour vous informer du programme de ces finales régionales.

• • •

Le parc industriel

C'EST LOIN D'ETRE REGLE

Une analyse de Jean Garon

Depuis bientôt près de quatre ans que l'on se chamaille à Baie-Comeau - Hauterive à propos du futur parc industriel, il ne faut pas s'étonner que la décision tarde à venir des instances gouvernementales. Selon le député-ministre du comté de Sagouay, Lucien Lessard, la décision a beaucoup retardé parce qu'on espérait toujours que les villes concernées se rallient au bon sens en pensant d'abord aux intérêts régionaux plutôt qu'à leurs propres intérêts locaux.

Les derniers excès d'humeur des politiciens auxquels il nous a été donné d'assister, démontrent qu'ils sont bien loin de s'entendre et de se comprendre quand il est question d'un dossier à incidence régionale. C'est chacun pour soi!

Et ce n'est pas fini, puisqu'une décision sera bientôt prise quant au choix du site industriel. Mais est-ce qu'on veut véritablement parler de choix? Le maire Henri Leonard de Baie-Comeau a déjà indiqué qu'il n'en voulait plus du parc industriel, car selon lui les politiciens tentaient plutôt

de lui vendre l'idée de la fusion des deux villes, et qu'à ce compte là, le parc industriel servait de marchandage.

Que reste-t-il donc comme choix? Le site no 4?... Les dernières études complétant le rapport Major et Martin tentent à donner la préférence au site no 4 par rapport au site no 2, restreint, et au site no 3 dont on dit qu'il n'y a pas de pire site. Etant donné la situation financière précaire de la ville de Hauterive et compte tenu qu'il semble ne plus y avoir vraiment de concurrence, d'aucuns prétendent qu'Hauterive héritera du parc.

Baie-Comeau a choisi de faire cavalier seul en se retirant carrément du dossier, et personne ne peut l'en empêcher. Le conseil municipal entend bien aussi investir 1/2 million de dollars cette année dans l'agrandissement du site no 2, son centre industriel actuel.

Le comité directeur, composé du ministère de l'Expansion économique régional (MEER) et du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

(MICT), se retrouve donc devant le fait accompli et doit rendre sa décision. C'est une décision encore délicate à prendre, même si le problème du choix du site est écarté.

Il doit en effet envisager le risque de créer un "éléphant blanc" en autorisant la réalisation d'un deuxième parc industriel, étant donné que Baie-Comeau aura le sien.

Et puis, Hauterive aura-t-elle les moyens de supporter un parc industriel? Il est à redouter qu'elle se saigne à blanc avec ce projet. Mais pourtant, elle en aurait grandement besoin pour améliorer son sort. Le maire Boutin répète sans cesse qu'Hauterive doit s'industrialiser.

Lessard craint

Les spécialistes diront à coup sûr qu'il n'y a pas de place pour deux parcs industriels, se basant sur la conjoncture économique. Lucien Lessard lui-même craint pour la viabilité des deux parcs. Il admet cependant que Baie-Comeau a de meilleures chances grâce à un taux de taxes inférieur à celui de sa

voisine.

En dernière analyse, on ne pourra pas s'éterniser davantage pour prendre une décision à cet effet, pour peu que l'on se perde en conjectures de toutes sortes. Les 2,5 millions de dollars réservés pour l'implantation d'un parc industriel régional doivent être utilisés avant le printemps 1983.

Le député-ministre Lessard assure qu'une décision sera bientôt prise à cet effet. Il se peut même qu'on le consulte à nouveau sur le sujet avant l'annonce officielle de la décision. Une décision politique, suggéreront plusieurs.

Au bout du compte, on est bien loin d'éliminer la concurrence entre les villes siamoises, même s'il semble ne plus y avoir d'obstacles à la réalisation du parc industriel. Il est à craindre que les deux communautés soient davantage aigries par une guerre froide attisée par les politiciens. Il serait étonnant de compter le nombre de personnes qui croient encore que la fusion devra se faire tôt ou tard.

Le Nordic

"Votre journal de fin de semaine"

Hebdomadaire publié le samedi par les Editions Nordiques Inc., une division du Groupe Quebecor Inc.

Directeur général régional:
Paul Brisson

Directeur général:
Claire Brisson

Directeur de l'administration:
France Michaud

Directeur commercial:
Daniel Emond

Directeur de l'information:
René Vallée

Directeur de production:
Aline Parent

Directeur de la photographie:
Jean-Paul Fouquet

Publicitaires:
Luc Michaud
Yves Proulx
Raymond Corriveau

Journalistes:
Raphaël Hovington
Jean Garon
Alain Langlois
Paul Fortier
Etienne Gagné

Atelier:
Raymonde Dubé
Diane Labonté
Ginette Beaulieu
Linda St-Pierre
Monique Dubé
Sylvie Dugas

Imprimé aux ateliers Nordiques, une division du Groupe Quebecor Inc., Sept-Îles (962-9441).

LE NORDIC
3, Place LaSalle
Baie-Comeau.

Distribution: Messageries Dynamiques

Le courrier de deuxième classe, enregistrement no 3275.
Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Le contenu de ce journal ne peut être reproduit sans l'autorisation expresse et écrite de ce journal.



Fiscalité

Ne prenez pas de décision à la légère

par JEAN GARON

Hauterive - Devant la quantité de programmes statutaires de report de revenus et d'abris fiscaux, la fiscaliste Lise Gauthier a conseillé à la gent d'affaires d'analyser soigneusement chacun d'eux avant d'y recourir. "La planification fiscale est une affaire individuelle", a déclaré la fiscaliste lors du souper mensuel de la Chambre de commerce de Hauterive.

Dans un domaine aussi complexe que la fiscalité, il faut éviter de prendre une décision à la légère et à la dernière minute, car "l'abri fiscal doit être considéré avant tout comme un placement et envisagé en fonction d'une rentabilité réelle", a souligné la conférencière.

Evidemment, il faut être constamment au fait

des dernières législations pour pouvoir faire un choix judicieux. Et comme les informations disponibles sur ces programmes et abris fiscaux ne sont pas

accessibles au commun des mortels, il serait sage, avant d'effectuer des transactions importantes, de consulter un courtier, un gérant de banque, un comptable ou conseiller

fiscal.

Tous ces programmes sont incitatifs d'après Lise Gauthier, puisque leur objectif est de fournir du financement aux entreprises

québécoises. C'est une façon de redistribuer le revenu en amenant les gens à répondre à leurs besoins de placements.

Au cours de son exposé, la fiscaliste a abordé très sommairement quelques-uns des programmes de report de revenus, tels que le Régime enregistré d'épargne retraite (REER), le Régime enregistré d'épargne logement (REEL), le Régime de

participation différé aux bénéficiaires (RPDB) et le fonds de pension.

Au chapitre des abris fiscaux, elle en a énuméré quelques-uns dont le Régime d'épargne action (REA), les SODEQ, les immeubles de catégorie 31-32, le placement dans la réalisation de productions cinématographiques canadiennes et le placement dans le forage et l'exploration des ressources naturelles.

Des travailleurs se plaignent

par JEAN GARON

Dans une lettre qu'elle a fait récemment parvenir au ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre, Pierre Marois, la Chambre de commerce de Hauterive signale que de nombreux travailleurs de la région ont adressé des plaintes concernant le taux de chômage élevé de la région et les lacunes qui résultent de l'application de l'actuel décret de la construction.

Elle a donc pris l'initiative d'inviter le ministre à se pencher sur

ce problème et voir à modifier le décret pour permettre aux travailleurs de la construction de la région de gagner honorablement leur pain quotidien.

Ayant constaté que la plupart des contracteurs oeuvrant dans la région viennent de l'extérieur et embauchent leur propre main-d'oeuvre, la Chambre de commerce a

fait part au ministre qu'à compétence égale, il serait plus logique d'embaucher les travailleurs de la région de préférence à ceux de l'extérieur, lorsque ceux-ci peuvent donner le même rendement.

Elle n'a pu s'empêcher également de souligner la faible activité de ce secteur de l'industrie dans la région et le taux de chômage qui dépasse 14%.

NAISSANCES

Centre hospitalier régional Baie Comeau-Hauterive

15 janvier:

Claudette St-Laurent et Bernard Fortin, Baie-Comeau, garçon;

16 janvier:

Marie-Claire Martel et Yvon Brisebois, Baie-Comeau, garçon;

16 janvier:

Ninon Brochu et Rino Morin, Baie-Comeau, fille;

17 janvier:

Jacqueline Soucy et Moril Lavoie, Baie-Comeau, fille;

18 janvier:

France Dubé, Hauterive, garçon;

18 janvier:

Louise Deschêne et Gervais St-Pierre, Baie-Comeau, garçon;

18 janvier:

Gilberte Ayote et André Desjardins, Baie-Comeau, fille;

19 janvier:

Denise Gagnon et Gontran Proulx, Hauterive, garçon;

19 janvier:

Sylvianne Chrétien et Mario Tremblay, Hauterive, fille;

19 janvier:

Roséla Beaudin et Germain Maltais, Hauterive, garçon;

20 janvier:

Suzanne St-Laurent et Jean Jomphe, Pointe-Lebel, fille;

Une commandite de:

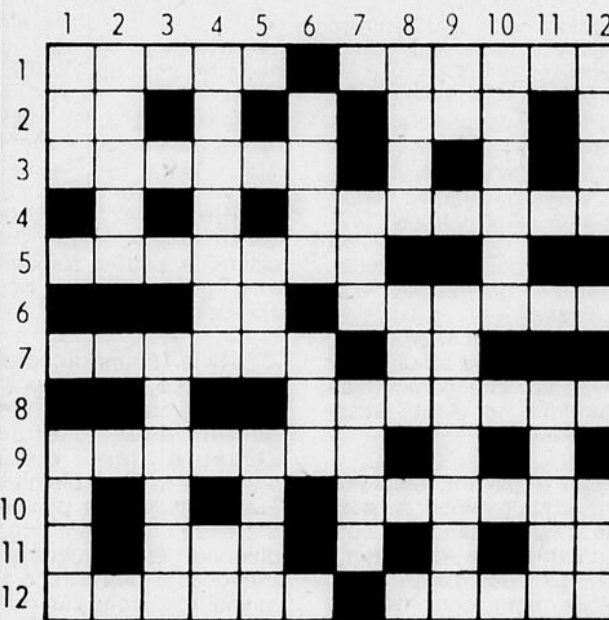
PHARMAPRIX



589-9908

[Pharmaprix est heureux de remettre un bon d'achat de \$5.00 pour chaque nouveau-né. Parents présentez cette annonce pour profiter du bon d'achat].

les mots croisés

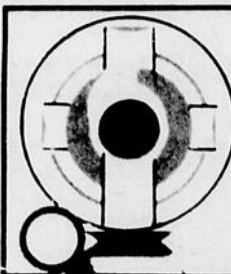


HORIZONTALEMENT

- 1.-Antérieurement - Opposé à droit
- 2.-D'un verbe gai - Utilisa
- 3.-Appel à la vigilance
- 4.-Qui mange avec avidité
- 5.-Machine à laver
- 6.-Chiffre - Couloir noire aux cartes
- 7.-Manque d'oxygène - Pron. indéfini
- 8.-Motifs
- 9.-Arbre qui donne du sucre (pl.)
- 10.-Stupide
- 11.-De bonne humeur - Sert à l'her
- 12.-Peine pécuniaire - Vase à boire

VERTICALEMENT

- 1.-Gros perroquet - Volcan de Sicile
- 2.-Maison de campagne élégante
- 3.-Fruit
- 4.-Qui sursaute de rien - 12 mois
- 5.-Lié - Pas beau
- 6.-Don fait par testament - Epoque
- 7.-Terme au tennis - Partie du monde
- 8.-Char - Souverain
- 9.-Coutumes - Après cela
- 10.-Prisonnier
- 11.-Remarquer
- 12.-Le paradis terrestre - Saison



Mgr
Ebacher

NOS SOUFFRANCES

Les contrariétés, échecs et souffrances de la vie risquent toujours de faire naître en nous de la rancœur, de la révolte ou une bête résignation. Elles devraient pourtant être tout autre chose: l'occasion d'une maturation nouvelle de notre vie.

C'est ce que l'auteur de l'épître aux Hébreux nous explique (12,1-18). Il veut ainsi nous apprendre à valoriser même les aspects meurtrissants de notre vie quotidienne.

La lumière essentielle sur nos souffrances vient de Jésus en croix. "Courons avec endurance l'épreuve qui nous est proposée, les regards fixés sur celui qui est l'initiateur de la foi et qui la mène à son accomplissement, Jésus, lui qui, renonçant à la joie qui lui revenait, endura la croix au mépris de la honte et s'est assis à la droite du trône de Dieu. La croix, lieu de la pire souffrance, est en même temps la révélation du plus grand amour. C'est là que Jésus a pris sur lui nos souffrances pour apprendre à les accueillir positivement avec lui.

Ainsi éclairés, il nous devient possible de comprendre l'utilité de la souffrance pour notre éducation: nous y acquérons la maturité. "Quel est en effet le fils que son père ne corrige pas?" Sur le coup, certes, la correction paternelle déplaît. Mais c'est là une réaction superficielle. Car l'effet profond de la leçon reçue, le résultat substantiel consiste en de bons fruits et en une nouvelle croissance. Seule une éducation bien donnée et bien reçue, avec ce que toute éducation exige de corrections, permet à l'être humain de se développer et de mûrir. A travers éducation et corrections grandissent en l'Homme l'équilibre humain, la paix intérieure et la capacité d'entrevoir avec les autres des relations constructives.

Alors, "mon fils, ne méprise pas la correction du Seigneur, ne te décourage pas quand il te reprend. Car le Seigneur corrige celui qu'il aime, il châtie tout fils qu'il accueille. C'est pour votre éducation que vous souffrez. C'est bien en fils que Dieu vous traite". Voilà la vraie façon de regarder les souffrances et épreuves de la vie. Il faut savoir y détecter l'action amoureuse de Dieu. Certes, Dieu ne veut pas ces souffrances. Mais, tout en les tolérant, il les transforme en y agissant paternellement. Par elles, Dieu agit sur nous et nous éduque. Alors, au lieu de nous révolter, il faut savoir nous y ouvrir à l'action paternelle de Dieu. "Mon fils, ne néglige pas les leçons du Seigneur". N'y vois pas une punition ou une vengeance de Dieu. Au contraire, apprends à y voir un amour paternel qui ne se résigne pas à ta médiocrité et qui veut, ainsi, te stimuler à de nouveaux progrès dans la maturité et l'amour. Alors, tu y trouveras consolation, courage, confiance et surtout un dynamisme renouvelé qui changera ta vie.

ABONNEZ-VOUS À

Confidences
de femmes

et recevez
gratuitement

d'une valeur de

2 LIVRES \$10.90

Envoyez votre coupon à:

FAX SERVICES C.P. 188, Succ. La Cité, Montréal, H2W 2M9, P.Q.

Je désire m'abonner à la revue Confidences de Femmes: ci-joint mon chèque ou mandat-poste au montant de \$ _____ ou facturez-moi .

Les commandes téléphoniques sont acceptées: composez à Montréal 282-0373 ou à l'extérieur sans frais 1-800-361-4345.

12 numéros \$ 18.00 (prix en kiosque \$2.00 X 12 - \$24.00) et je recevrai gratuitement "Rue des Pignons" \$4.95 et "Astrologie de l'enfant" \$5.95 le tout d'une valeur de \$10.90.

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

PROV _____

CODE POSTAL _____

TÉL _____

Division de Groupe Québecor Inc., 225 est rue Roy, Montréal, P.Q., H2W 2N6
Cette offre est valable jusqu'au 24 janvier 1981. (Quantité limitée).



JEAN-MARC LETARTE

Quelles conditions faut-il remplir pour se marier civilement

Avant d'aborder pour vous les différentes formalités propres au mariage civil, il me paraît souhaitable de mentionner, brièvement, les conditions nécessaires pour pouvoir contracter mariage.

Tout d'abord, doit être âgé de 14 ans révolus et la femme de douze ans révolus. Dans le cas d'un mineur, soit les moins de 18 ans, celui-ci devra obtenir le consentement de son père ou de sa mère. Le consentement de l'un des deux est suffisant.

Si le père et la mère sont décédés ou s'ils ne sont pas en mesure de manifester leur volonté, il appartient alors au tuteur, sur avis du conseil de famille, de donner ce consentement. Si, d'autre part, le mineur est un enfant naturel, il doit obtenir le consentement de celui de ses parents qui ne l'a pas abandonné. En cas d'abandon, le consentement peut être obtenu d'un tuteur spécial, nommé pour la circonstance. Les futurs époux doivent, de plus, satisfaire à trois autres conditions: d'abord, leur consentement doit être libre, aucun empêchement ne doit exister en égard à leur éventuel degré de parenté, et s'il y a déjà eu mariage précédent, ce

mariage doit avoir été dissout, soit par divorce légalement prononcé, soit par le décès du précédent conjoint.

Les formalités à remplir:

Les futurs conjoints doivent se conformer à plusieurs formalités afin de pouvoir se marier civilement.

Il convient qu'ils fournissent chacun leur extrait de naissance, répondent à un questionnaire, fassent une déclaration solennelle. Le notaire est aussi tenu de rendre public le projet de mariage par voie d'affichage.

La première démarche à accomplir est de remplir un questionnaire. Pour se procurer la formule du questionnaire ainsi que les autres documents nécessaires, les futurs conjoints doivent s'adresser au bureau du Notaire de la Cour Supérieure. Chaque personne doit remplir un questionnaire distinct. Le but de ce questionnaire est d'identifier les futurs époux et les autres personnes impliquées dans le mariage, soit les témoins et éventuellement les parents ou le tuteur, ainsi que le précédent conjoint divorcé ou décédé. Cette

identification doit être claire, précise et complète. Le mariage étant une institution importante de notre société, il est essentiel que l'identification ne porte à aucune confusion. Si des vérifications supplémentaires sont nécessaires, la célébration du mariage peut être retardée.

Quant au degré de parenté, on demande d'indiquer le lien de parenté pouvant exister avec le futur conjoint. Evidemment, il est interdit par la loi de se marier avec certains membres de sa propre famille. Le mariage est ainsi impossible entre parents et enfants, frères et sœurs, oncle, nièce, tante et neveu. Pour ce qui est du domicile, il faut indiquer celui que l'on occupe depuis six mois. Cette information est nécessaire afin de déterminer l'endroit où l'avis doit être affiché. S'il y a eu changement de domicile il faut aussi l'indiquer.

En terminant, rappelez-vous qu'un mineur ne peut se marier sans le consentement de ses parents ou de l'un d'entre eux. Voilà, pour ceux que ça intéressait, la lumière est faite.

Qu'est-ce que le jugement conditionnel de divorce?

Plus haut je vous ai parlé des conditions à remplir si l'on veut se marier civilement, et ce, suite à plusieurs demandes qui m'ont été faites.

Par ailleurs, plusieurs personnes qui ont l'intention de divorcer ou qui sont en instance de divorce aimeraient être éclairées sur la signification des mots: "Jugement conditionnel de divorce". Alors, il me fait plaisir de vous donner ici ces quelques renseignements.

Tout d'abord, après avoir entendu la preuve devant la Cour, le Président du Tribunal peut accorder le divorce ou le refuser. S'il refuse le divorce, la décision devient finale après l'expiration du délai d'appel qui est de quinze (15) jours, si les parties ne vont pas en appel. Lorsque le divorce est refusé, les époux doivent reprendre la vie commune et les ordonnances provisoires n'ont plus d'effet. Toutefois, dans les mois ou les années qui suivent, des faits nouveaux peuvent survenir et justifier une nouvelle demande, et l'un des conjoints pourra toujours engager alors des nouvelles procédures.

Si le Tribunal accorde le divorce, il prononce d'abord un jugement conditionnel, lequel demeure tant qu'un jugement irrévocable n'est pas prononcé. La période entre le jugement conditionnel et le jugement irrévocable doit être d'au moins trois mois sauf pour les cas d'exception prévus par la Loi. Durant ce délai de trois mois, toute personne peut exposer au Tribunal des faits et des motifs en raison desquels un jugement irrévocable ne devrait pas être prononcé. Les motifs qui pourraient être soulevés sont la collusion, une réconciliation, et caetera. Le Tribunal entendra ces motifs et pourra alors soit les rejeter, soit les accepter et révoquer le jugement conditionnel ou encore, il pourra demander une autre enquête ou rendre toute autre ordonnance qu'il jugera appropriée.

Le jugement conditionnel porte sur le fond du problème et décide du bien-fondé des motifs invoqués. Ce jugement prononce le divorce. De plus, à l'occasion de ce jugement, le Tribunal décide par ordonnance de la pension alimentaire et de la garde des enfants.

La pension alimentaire:

Si les dépenses et les revenus des conjoints, de même que leurs con-

ditions n'ont pas évolué depuis l'ordonnance des mesures provisoires, ces dernières pourront continuer de s'appliquer. Si cependant le montant de la pension alimentaire est modifié par le jugement conditionnel ou si les conditions de la séparation ont changé, une nouvelle ordonnance sera émise et les conjoints devront s'y conformer. En effet, le Tribunal peut modifier la pension alimentaire s'il estime que c'est juste et raisonnable, compte tenu de la conduite des conjoints ainsi que de leurs facultés et de leur état.

Le jugement conditionnel n'opère pas le divorce. Tant que le jugement irrévocable n'est pas prononcé, les parties ne peuvent pas se remarier, et si l'une d'elles décède durant cette période, l'autre pourrait lui succéder. Le mariage existe donc jusqu'au jugement irrévocable, même si les parties ne sont plus obligées à la vie commune. Toutefois, durant le délai entre les deux jugements, une partie peut réclamer l'exécution des ordonnances concernant la pension et la garde des enfants.

Le jugement conditionnel de divorce peut être porté en appel. Le délai est de quinze jours après que le jugement a été rendu. Par cet appel on peut demander que le jugement soit modifié ou rejeté.

Le jugement irrévocable:

Trois mois après la date du jugement conditionnel, le Tribunal peut émettre un jugement irrévocable de divorce.

Ce jugement irrévocable n'est pas obtenu automatiquement après trois mois. En effet, seule la personne en faveur de qui le jugement conditionnel a été rendu peut faire une demande pour l'obtenir après trois mois. L'autre conjoint doit attendre un mois supplémentaire. Le mariage n'est dissout que lors de l'obtention du jugement irrévocable.

Conséquences du jugement irrévocable de divorce:

Le mariage étant dissout par le jugement irrévocable, les anciens époux ne peuvent plus être considérés comme mariés. Les liens du mariage n'existent plus et les anciens époux peuvent se remarier de nouveau.

Certains liens demeurent cependant entre eux, soit, les obligations qui découlent

de l'ordonnance fixant le montant de la pension alimentaire et attribuant la garde des enfants, ainsi que les droits de visite. Soulignons ici qu'une ordonnance peut être modifiée lorsque la conduite, l'état ou les moyens de l'une des parties ou des deux ont changé.

Les biens:

Le régime matrimonial étant dissout, on partagera les biens selon les droits de chacune des parties. On tiendra compte aussi du contrat de mariage dans lequel il peut y avoir des donations.

Les donations exigibles selon le contrat de mariage peuvent être demandées et celles qui ne le sont pas devront attendre. Par contre, encore ici, le Tribunal peut différer le paiement des donations ou les réduire et même les déclarer faites. Le Tribunal tient compte, pour rendre sa décision, de l'état et de la condition des parties, de leur situation lors de la signature du contrat de mariage et des circonstances dans lesquelles il a été conclu. La gravité des torts de l'un des époux envers l'autre, de même que d'autres circonstances pertinentes peuvent également être prises en considération.

Les enfants:

A la suite d'un jugement de divorce, les enfants ne perdent aucun droit. Ils pourront donc succéder à leur père et à leur mère, peu importe celui des deux qui a eu des torts. Ils profiteront même des avantages auxquels ils ont droit d'après le contrat de mariage de leurs parents.

En terminant disons que, quelle que soit la personne à qui les enfants sont confiés, le père et la mère conservent le droit de veiller à leur entretien et à leur éducation, et ils sont tenus d'y contribuer en proportion de leurs facultés.

Il est toujours possible, même si le jugement définitif a été obtenu, de demander des modifications quant à la pension alimentaire et la garde des enfants.

Voilà donc en résumé en quoi consiste un jugement conditionnel de divorce et qu'est-ce qui advient après qu'un jugement irrévocable a été rendu. J'espère donc qu'il n'existe donc plus de confusion dans l'esprit des gens concernant cet item.

Erratum

Dans ma chronique de la semaine dernière je vous faisais part qu'un dénommé Bruno Leblanc subirait, le 9 avril prochain, son enquête préliminaire relativement à une accusation de tentative de meurtre sur la personne d'un dénommé Pierre-Paul Desrosby de Baie Trinité.

En fait, une erreur s'est glissée dans la rédaction de mon article, vous auriez alors dû lire: **Bruno Lelièvre** subira son enquête préliminaire le 9 avril prochain et non Bruno Leblanc. Je m'excuse donc de cette erreur auprès des personnes concernées, mais comme on dit si souvent: Qui ne fait pas d'erreur?



La traversée du ST-LAURENT sera encore plus spectaculaire

par Raphaël HOVINGTON

Baie Comeau - La
Société de la traversée

internationale du fleuve St-
Laurent en ski nautique
apportera plusieurs
modifications à cette

épreuve, déjà fort spec-
taculaire, en 1981.

Ainsi, la traversée
comprendra l'aller et le

retour, un véritable tour de
force auquel on espère
sensibiliser les meilleurs
skieurs du Québec.

La Société de la
traversée couronnera
également une reine,
choisie parmi dix
duchesses, qui deviendra
le point de mire des

festivités qui se
dérouleront du 4 au 7
septembre.

Actuellement, l'équi-
pe de la traversée mène
une consultation
téléphonique afin de
découvrir les activités qui
seraient de nature à mieux
servir les intérêts du
public.

Grâce à une sub-
vention de 34 008 \$ du
gouvernement fédéral, la
Société de la traversée
emploie quatre personnes
à plein temps pour
préparer cette
manifestation que l'on
souhaite, a révélé M.
Christian Auger, aussi

prestigieuse que la
traversée du lac St-Jean.

Pour se financer, la
Société de la traversée
fera imprimer sous peu un
magnifique poster couleur.
Des macarons et divers
objets utilitaires seront
également mis en vente
tandis qu'on offre aux
commerçants des en-
seignes publicitaires.

La Société de la
traversée internationale
du fleuve St-Laurent en ski
nautique a son siège
social au 21 de la Place
Lasalle, à Baie Comeau.
On peut communiquer
avec elle en composant le
296-9822.

Négociier oui, mais à condition...

par JEAN GARON

La rencontre du 20
janvier dernier entre la
compagnie de papier QNS et
le syndicat des employés en
forêt n'a pas obtenu les
résultats escomptés. Les
deux parties se sont
retirées disposées à
négocier, mais chacune à
leur condition.

La compagnie s'est
dit prête à négocier en
autant que le syndicat
élimine les items travail à
forfait, indexation des
salaires au coût de la vie
et augmentation des
salaires. Dans un
télégramme qu'elle
adressait au syndicat le
lendemain de la rencontre,
la compagnie a indiqué
qu'elle convoquerait une
rencontre aussitôt que le
syndicat lui aura fait
parvenir un document
écrit mentionnant les
articles précis à négocier.

Elle a réitéré que les
offres, présentées le 7
octobre 1980, sont ac-
ceptables et raisonnables.
De plus, elle a rappelé au
syndicat que d'autres

syndicats négociant avec
la compagnie en sont
venus à des ententes
similaires.

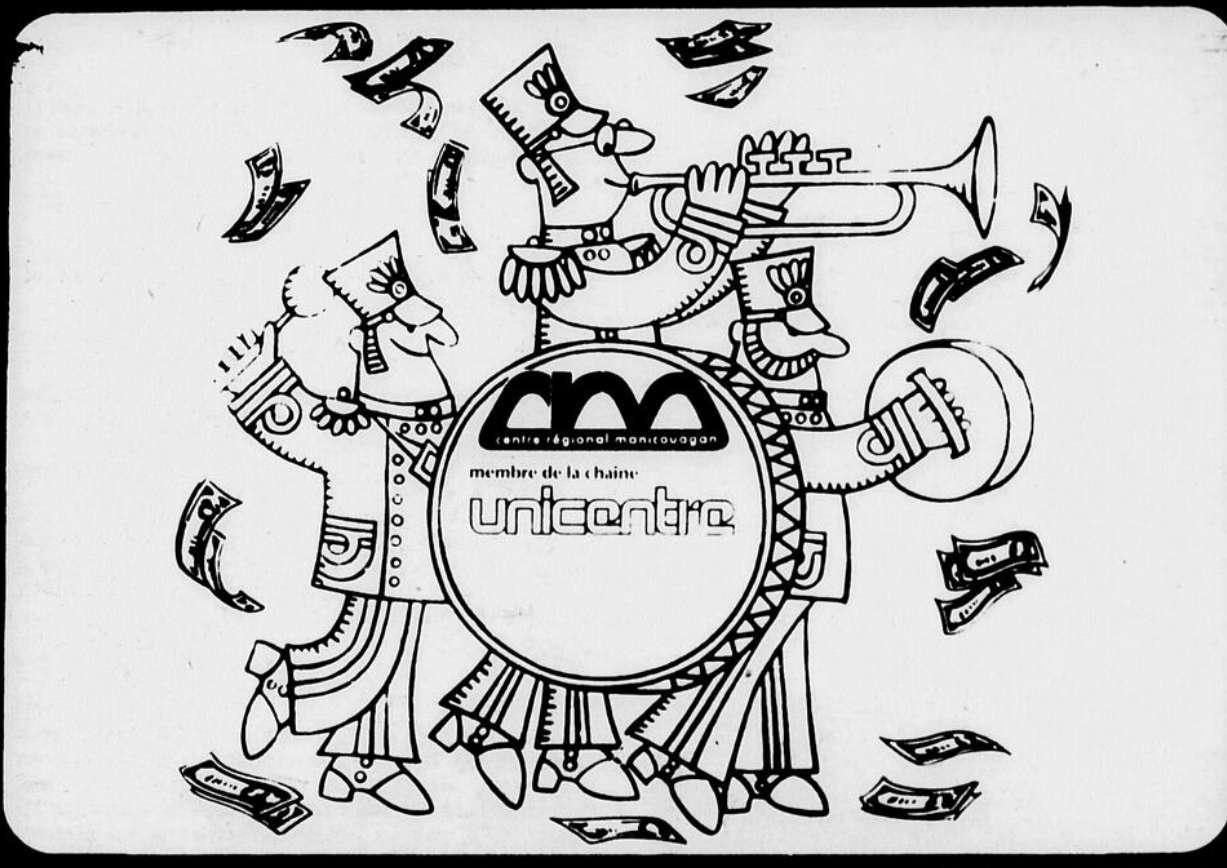
Du côté syndical, on
s'attendait à un peu plus
d'ouverture de la part de la
compagnie. Il est vrai que
le syndicat a de nouveau
soumis ses revendications
majeures, à savoir le
travail à forfait, l'in-
dexation et l'augmentation
des salaires, mais il se dit
prêt à faire des con-
cessions sur ces points
litigieux.

De là à les aban-
donner, c'est autre chose.
Il maintient ses reven-
dications car selon lui, il y
a moyen de discuter de
ces items et d'en arriver à
une entente.

Mercredi et jeudi, le
syndicat a présenté le
rapport détaillé de la
rencontre à ses membres
de Hauterive et de
Matane. Dans le cas de
Hauterive, les syndiqués
ont demandé au syndicat
de maintenir les reven-
dications.

Vente Trottoir Rafale d'Aubaines

centre régional maniocouagan



**VENEZ PROFITER DES SPECIAUX ET DES
ESCOMPTES INCOMPARABLES QUI VOUS
SERONT OFFERTS
du 28 au 31 janv. '81
SUR LA PROMENADE DU CENTRE
REGIONAL MANICOUAGAN**

SI...
OU
OXFAM

NOUVEL
EMPLOYÉ
À LA Q.N.S.



D. Morin

M. André Blais, directeur
de l'Ingénierie et de
l'Entretien, a le plaisir
d'annoncer l'em-
bauchage de monsieur
Dany Morin au poste
d'ingénieur à l'en-
traînement - aux services
de l'Ingénierie (usine).

La compagnie est
heureuse de souhaiter
publiquement la bien-
venue à ce nouvel
employé.

JEUX DU QUÉBEC
6 au 15 février '81



Viens participer avec
FORELLE

chacun son tour



René Vallée

Les motoneigistes sont invités à la plus grande prudence dans la pratique de leur sport. Ils devraient s'assurer de détenir un permis de conduire et de porter un casque protecteur.

Saviez-vous que sans immatriculation sur son véhicule, le motoneigiste n'est pas assuré par la nouvelle loi de la Régie de l'assurance-automobile du Québec?

Notre ami de la colonne voisine se commet publiquement ces temps-ci. On le voit à la télévision, on l'entend à la radio; il se permet des causeries devant les clubs sociaux. Une personnalité très en demande, ce Raphaël. Pour réservation (!), communiquez avec son impresario, Jean Garon.

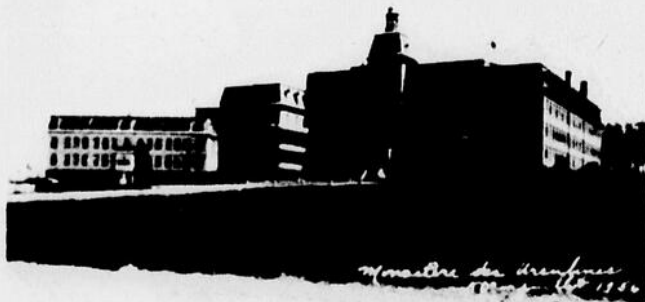
Le cinquième téléthon de la paralysie cérébrale sera télédiffusé à CFER à compter de 23 heures le samedi 7 février et se terminera à 19 heures le dimanche 8 février. On aura l'occasion de voir et d'entendre plusieurs personnalités et artistes venant de partout sur le territoire.

Les émissions d'affaires publiques de Radio-Québec connaissent beaucoup de succès. En tête, on retrouve "Les lundis de Pierre Nadeau" avec 375 000 téléspectateurs.

Christian Gagnon, de Sept-Iles, accède à la direction régionale de Radio-Québec Côte-Nord. Originaire de Forestville, M. Gagnon est avantageusement connu dans le monde des communications pour avoir, entre autres, mis sur pied le service de l'audiovisuel du cégep de Sept-Iles. Il occupera sa fonction de directeur le 16 février prochain.

Le bureau du Comité de protection de la Jeunesse, à Sept-Iles, rouvrira bientôt ses portes à Sept-Iles. Il a fallu que les députés provinciaux de Saguenay et de Duplessis se joignent aux organismes régionaux pour entraîner ce changement de décision. Il est temps qu'on cesse de plumer la Côte-Nord...

On peut voir des oeuvres de Danielle Paquet chez A et W. Ses oeuvres (sérigraphies, encres et pastels) seront exposées jusqu'au 15 février.



L'Ordre des Ursulines fête son 75^{ème} anniversaire d'implantation à Rimouski. On a pu voir ces religieuses à l'oeuvre sur la Côte-Nord notamment à Franquetin, Baie-Comeau et Hauterive. Que de dévouement dans l'ombre!

D'après le dictionnaire des symboles, le chiffre "7", si on se réfère à la théorie des nombres, est l'association de 4 (la terre, les points cardinaux) et de 3 (les choses du ciel). C'est un nombre du monde sidéral, des astres qui ont une influence sur notre destinée. Le chiffre "7" représente la totalité de l'univers en mouvement, la perfection et l'achèvement de toutes choses, tout comme la terre et le ciel furent créés en sept jours.

Raphael Hovington



Le duo lipping qui se compose de Monsieur Rétro, René Thibeault, et de Serge Arsenault, imitera une dizaine d'artistes lors des festivités marquant le vingtième anniversaire de la fondation de la Chambre de commerce à Hauterive.

Cet événement tant attendu, se déroulera à la polyvalente des Rives, le 28 mars prochain. Le duo imitera Marc Drolet, Plastic Bertrand, Brault et Fréchette, Daniel Héту, Michel Louvain, Alain Barrière et deux artistes féminins dont on conserve les identités secrètes.

L'inauguration des locaux de la Société internationale de la traversée du fleuve St-Laurent en ski nautique (TRAV-SKI) a attiré une cinquantaine de personnes. Plusieurs d'entre elles ont profité de la circonstance pour offrir de bons voeux à Christian Auger dont c'était l'anniversaire de naissance.

Christian a d'ailleurs offert à ses invités un petit café, fort bon au goût, dont il est sans doute le seul (avec ses gentilles hôtes) à posséder le secret. Un café qui nous faisait dire: encore!

Le Conseil de la culture avise les artistes que le colloque portant sur l'art et l'artisanat aura bel et bien lieu le 31 janvier au centre culturel de Baie Comeau. Pour y assister, faites le 296-6742.

A l'Hôtel le Manoir, le dimanche 25 janvier, à partir de 11h30, on pourra entendre Mariette Bourassa et Carole Boucher. Geneviève Simard animera le brunch musical.

Danielle Paquet expose au restaurant chez A et W. Elle excelle dans la conception publicitaire.

Roland Verreault va s'installer bientôt au Centre d'achats Lafleche, où sont concentrés la plupart des services gouvernementaux.

Le directeur de la sécurité publique de Hauterive, M. Marcel Lefebvre, s'en retournera à Drummondville, en mars, où il poursuivra sa carrière policière comme chef des forces constabulaires locales.

Avez-vous le goût d'assister à de magnifiques concerts? Les Jeunesses musicales du Canada vous en proposent d'excellents. Elles accueilleront Joel Quarrington et Patricia Fournier, respectivement les 16 février et 2 mai. Le SOLDAT, de Stravinsky, prendra l'affiche le 14 mars. Devenez membre des JMC, en composant l'un des numéros suivants: 589-8806, 589-2534 ou 296-2789.

Les citoyens de Tadoussac qui s'alimentent au réseau d'aqueduc, sont priés de faire bouillir leur eau au moins vingt minutes avant de la consommer, jusqu'à ce que le ministère de l'Environnement lève cette mesure sanitaire.

A l'occasion du téléthon de la paralysie cérébrale, faites preuve de générosité. Envoyez vos dons à la case postale 1981, Port-Cartier, ou rendez vous au Centre régional Manicouagan, durant le téléthon, pour remettre vos dons aux organisateurs.

Félicitations à Jeannot Gagnon, Dave Pager, Guy Perreault et Ralph Burgess du Club de curling de Baie-Comeau, choisis l'athlète de la semaine. Plus de détails dans nos pages sportives.

Mario Ouellet de Hauterive, qui évolue pour les Elans de la Mauricie, a recommencé à jouer en fin de semaine dernière, et il a marqué deux buts.

Quant à Réjean Vignola de Baie-Comeau, membre des Cataractes de Shawinigan, il sera au rancart pour une période de trois semaines. Il s'est blessé au dos lors d'un match contre les Remparts de Québec.

Surprenez-vous pas si le Club de course à pied Pégasse de Baie-Comeau/Hauterive voit son nombre de membres augmenter fortement. C'est à suivre...

Lors du dernier tournoi de ballon sur glace aux Escoumins, des équipes de la région y prenaient part. Du côté des hommes, les Pic Bois ont été éliminés en ronde préliminaire pendant que les Cha-Ra-La de Baie-Comeau/Hauterive s'inclinaient en grande finale 3 à 1 face aux Dauphines de Chicoutimi. Hélène Dallaire fut l'unique compteur de l'équipe locale.

On dit que Jean Lirette joue dans la ligue Junior "A" du Québec. Des détails la semaine prochaine.

Bonne chance à toutes les équipes de la région qui participent en fin de semaine, au tournoi de hockey mineur Fero à Sept-Iles.

Egalement, plusieurs formations de la région se disputent présentement la victoire au tournoi Super-olympique à Forestville.

Parlant du tournoi Super-olympique, n'oublions pas celui de Baie-Comeau, la 3^{ème} édition Molson les 6, 7 et 8 mars prochains.

Rondelot c'est pour bientôt, dans deux semaines. Les jeunes et les moins jeunes, soyez prêts.

Firmin Dugas, président de l'Association de hockey mineur de Baie-Comeau, annoncera bientôt en conférence de presse la présentation du tournoi provincial de hockey mineur de Baie-Comeau. Espérons qu'il y aura un lunch.



Charlie Bérubé, président honoraire de la 3^{ème} édition du tournoi Super-olympique Molson.

par
Alain Langlois



Le pari de Claude St-Jean

La Fondation Claude St-Jean annonce le lancement de sa huitième campagne annuelle de souscription pour vaincre cette terrible maladie qu'est l'ataxie de Friedreich. La campagne se déroule jusqu'au 31 janvier, sur le thème "Gage sur ma victoire".

"Notre objectif, cette année, est de \$350,000, a déclaré M. St-Jean, président fondateur de l'Association canadienne de l'ataxie de Friedreich et lui-même victime de cette maladie. Si le public fait preuve d'une aussi grande générosité que par les années passées, je suis persuadé que nous atteindrons notre but."

M. St-Jean a indiqué qu'on avait réalisé des progrès énormes depuis cinq ans relativement à l'analyse des symptômes et à la recherche de la cause de cette maladie qui se manifeste d'abord par des troubles de coordination et qui peut mener à l'invalidité complète. On connaît quelque 3,000 cas de cette maladie au Canada et 75,000 aux Etats-Unis.

A ce propos, M. St-Jean a tenu à souligner le travail admirable accompli par le Dr André Barbeau, neurologue québécois de réputation internationale qui, le premier, s'est intéressé à la recherche sur l'ataxie de Friedreich.

Lors du lancement de sa campagne de souscription, M. St-Jean a précisé que toutes les sommes qui auront été recueillies serviront exclusivement à la recherche médicale. Il a ajouté que tous les médecins chercheurs consacraient bénévolement leur temps et leurs énergies à ce projet.

M. St-Jean, pour mieux marquer le travail de sensibilisation à l'ataxie de Friedreich, a fait remarquer qu'il avait fondé en 1980 des mouvements comparables au sien en France et en Australie. "Notre objectif pour 1981, a-t-il dit, est de lancer de pareilles associations en Allemagne, en Italie, en Hollande et en Uruguay. Nous voulons faire de ce

mouvement né au Québec un objet de préoccupation internationale car l'ataxie ne choisit pas ses victimes."

Maladie héréditaire

L'ataxie de Friedreich est une maladie héréditaire et familiale qui peut frapper plusieurs enfants d'une même famille, sans égard à leur sexe. Il s'agit aussi d'une maladie dite régressive, dont la manifestation peut "sauter" plusieurs générations. Elle se déclare généralement entre l'âge de 7 et 20 ans.

L'ataxie peut revêtir plusieurs formes, une trentaine à vrai dire. Son dénominateur commun, cependant, est l'incoordination et le désordre des mouvements volontaires.

Épopée scientifique

Grâce aux recherches du Dr Barbeau et de son équipe, on peut maintenant expliquer le développement de la plupart des symptômes de la maladie même si on ne connaît pas encore précisément la cause de l'ataxie de Friedreich. Cependant, les recherches sont si avancées qu'on a pu mettre au point des médicaments expérimentaux qui ont donné des résultats positifs, si modestes puissent-ils paraître.

De dire Claude St-Jean: "Le travail du Dr Barbeau et de ses collègues constitue une véritable épopée scientifique qui, depuis le Québec, rayonne partout dans le monde. Je me permets donc de faire appel à la collaboration de tous pour que puisse se poursuivre ce travail de pionnier. Quant à moi et à tous les ataxiques, nous gageons sur notre victoire, grâce à vous."



Claude St-Jean veut gagner son pari.

A VOUS DE JUGER

Le public est invité à choisir les personnalités et l'événement de l'année 1980



Personnalité de l'année:

Personnalité artistique:

Personnalité sportive:

Événement de l'année:

Envoyez vos coupons au Cercle de presse Lefrançois, c.p. 152, Baie Comeau, ou déposez-les aux journaux ou stations de radio.

Seuls, les coupons originaux, paraissant dans les journaux, seront acceptés.

Une pré-sélection des candidatures aura lieu le 9 janvier 1981. Le vote se poursuivra jusqu'au 23 janvier.

Les résultats seront dévoilés le 6 février, à l'occasion du gala annuel du cercle de presse.

Le Dr André Beauchesne

Médecine générale et obstétrique
Bureau sur rendez-vous

désire informer sa clientèle qu'à compter du 2 février 1981 son bureau sera situé au 1418, boulevard Blanche, Hauterive.

589-2224

Le Centre hospitalier régional Baie-Comeau/Hauterive

informe la population de la région que des numéros de téléphone sont disponibles dans le but d'obtenir des renseignements sur les départements suivants:

Laboratoire (rendez-vous) 589-9594
Politique de transport des malades. 589-7474
Admission 589-7475
Centrale de rendez-vous 589-6669



les artistes

par Raphaël HOVINGTON

FLEUVE

Le groupe FLEUVE se compose de cinq musiciens. Le plus jeune n'a que 16 ans. Michel Beaulieu a étudié le piano et joué dans l'Harmonie des Baies. Il veut parfaire ses études musicales au Conservatoire de Montréal.

Pierre Cantin est originaire de Québec.

Dans sa famille, on aimait le jazz à la folie. Il connaît la guitare classique pour l'avoir étudiée.

Rémi Paré vit sa première expérience de groupe. Auparavant, il écoutait surtout de la musique.

Jacques Roy promène sa basse depuis dix ans. Les tempêtes ne l'arrêtent pas.

Eric Champion s'intéresse au jazz depuis deux ans. Il a découvert que ce genre musical "charriait beaucoup d'émotions".



Dans les studios de Radio-Canada, à Matane. On reconnaît Eric, Jacques, Pierre, Michel et Rémi.

ON N'A PAS LES MOYENS DE SE PASSER D'ASSURANCE-INCENDIE



Comme tout le monde, ce qu'on a aujourd'hui, on l'a gagné à la sueur de notre front.

Et nous y tenons, c'est normal. Quand on pense à la valeur de notre maison, et de ce qu'elle contient, il est bien sûr que nous n'aurons jamais les moyens de perdre tout cela, et de tout racheter une deuxième fois. Comme tout le monde, d'ailleurs. C'est pourquoi nous disons que nous n'avons pas les moyens de nous passer d'assurance-incendie.

Et vous, avez-vous les moyens? L'assurance-incendie Wawanesa vous permet de prévenir les risques de perte en cas

d'incendie et surtout d'éviter d'avoir à repartir à zéro.

Que vous soyez locataire ou propriétaire, la valeur de vos biens est inestimable, et elle augmente d'année en année. Pensez-y sérieusement. Même si vous êtes déjà assuré, peut-être ne l'êtes-vous pas suffisamment.

Une visite ou un appel au bureau du service Wawanesa le plus près de chez vous, vous permettra de vous renseigner, sans obligation, sur l'assurance-incendie Wawanesa ou encore l'assurance à risques multiples Wawanesa. Le représentant vous parlera aussi des taux avantageux Wawanesa et du règlement rapide en cas de réclamation.

Sans obligation! Postez ce coupon à l'adresse du bureau WAWANESA le plus près de chez vous. Un représentant vous appellera pour vous donner le coût d'une assurance pour:

propriétaire locataire

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____ NO DE TÉLÉPHONE _____

Wawanesa

pour ne pas être seul à courir le risque.

BAIE-COMEAU: 183, boul. Lasalle Tél.: 296-5517
Ouvert du lundi au mercredi de 9h. à 17h. Le jeudi et le vendredi de 9h. à 21h.

BAIE-COMEAU • CHICOUTIMI • DRUMMONDVILLE • GRANBY • HULL • JOLIETTE • MONTRÉAL • QUÉBEC • RIMOUSKI
ROUYN-NORANDA • SEPT-ÎLES • SHERBROOKE • STE-FOY • ST-JEAN • ST-JÉRÔME • TROIS-RIVIÈRES • VICTORIAVILLE

L'important, c'est l'originalité

Récemment, à la télévision, on pouvait voir le groupe FLEUVE offrir ses meilleures compositions aux mélomanes des deux rives du St-Laurent.

L'expérience que vit ce groupe, mérite d'être relevée. Cet ensemble a choisi de créer ses propres airs, d'inventer des images sonores fort originales dans le but d'inspirer un environnement réconfortant.

Partant d'une structure musicale ou d'un thème, chaque musicien apporte sa contribution par le moyen de l'improvisation pour créer une pièce qui sort vraiment de l'ordinaire.

Dans un monde agité, où il semble impossible de cultiver le calme et la sobriété, le groupe FLEUVE tente de s'imposer avec une musique sereine. La réponse du public est bonne.

Cette aventure musicale est sans doute très exigeante. Car son succès dépend de l'intégration des musiciens qui apportent avec eux leurs goûts, leur culture et leur vécu.

Au printemps, le groupe montera à nouveau sur scène. Cette fois, il présentera des pièces nouvelles qui devraient laisser percevoir une meilleure intégration.

S'il faut juger un arbre à ses fruits, autant le dire, voilà un spectacle qui s'annonce bien.

Toute formation possède une histoire en propre. Le groupe FLEUVE n'échappe pas à cette règle universelle.

On doit la constitution de l'ensemble à la satisfaction qu'éprouvent Eric Champion et Pierre Cantin à composer une oeuvre originale.

Par la suite, vinrent se greffer les Jacques Roy, Michel Beaulieu et Rémi Paré. Pendant un certain temps, le saxophoniste Bernard Labrie se produisit avec le groupe.

S'il existe depuis peu, le groupe a déjà plusieurs concerts à son actif. On l'a entendu à la St-Jean. On l'a applaudi au St-Léger, au pub et au Centre socio-culturel de Baie Comeau.

Et, tout récemment, le groupe lançait la toute nouvelle émission de télévision, produite à Radio-Canada, Roule, caméra, roule!

Le répertoire de cet ensemble se compose de 18 pièces originales. On retrouve des titres aussi subtils que "L'envol", "Les vagues", "L'heure du trafic" ou "Brasilia".

Si le groupe rêve de produire une bande sonore de qualité, il repousse toutefois à plus tard la perspective d'imprimer sa musique sur microsillon. Il cherche avant tout à se produire le plus possible de manière "live", en divers endroits, dans le but avoué de se faire connaître.

Le développement, l'affaire de tous

les artistes

par Raphaël HOVINGTON

12 spectacles à venir

Hauterive - Le comité de spectacles espère produire une douzaine de spectacles, dont six d'envergure nationale, d'ici le mois de juin.

Le public se verra offrir deux pièces de théâtre du TPQ, "Le mal à l'âme" et "Le voyage de M. Perrichon", ainsi que deux spectacles de variétés avec des artistes de la trempe de Clémence Desrochers et de

Louissette Dussault.

La venue de Michel Louvain et de l'opéra rock, STARMANIA, est encore à l'étude. Les autres spectacles originèrent d'artistes locaux.

Depuis sa création, en 1977, le comité de spectacles a présenté 62 spectacles. On y voit un signe évident de sa vitalité et de son dynamisme.



Jean l'Heureux.

Une nuée de spectacles

Février:

1. Folklorethon de la troupe Kidanse.
7. Ligue locale de hockey d'improvisation.
8. Brunch musical.
12. Jean-Pierre Bérubé.
16. Joël Carrington.
22. "Le mal à l'âme" (TPQ).
22. Brunch musical.

Mars:

- 4 au 7. Fes... '81.
8. Brunch musical.
9. Clémence Desrochers.
14. "L'histoire d'un soldat".
22. Brunch musical.
31. Louissette Dussault.

Avril:

- 5 au 8. Semaine culturelle du CEGEP.

9. Mariette Bérubé Bourassa.
10. Semaine culturelle.
12. Académie de danse Côte-Nord.
12. Brunch musical.
16. "Le voyage de M. Perrichon" (TPQ).
24. "Le Marcheur" (Les Comédiens de l'anse).
25. "Le Marcheur".
26. Brunch musical.
28. "Le Marcheur".
30. "Le Marcheur".

Mai:

2. Patricia Fournier.
4. Atelier de théâtre.
5. Atelier de théâtre.
10. La Cantilène.
10. Brunch musical.
16. Le Noroit.
17. Le Noroit.
24. Brunch musical.

Subventionné par le ministère des Affaires culturelles, le comité compte également sur la participation du milieu. Cette contribution serait de 22 000 \$ par an. Sans elle, le coût du billet serait beaucoup plus élevé.

Le comité fonde beaucoup d'espoirs sur la saison en cours où l'assistance moyenne au spectacle est supérieure à celle de l'an dernier. La moyenne est passée de 286 à 388. On y voit un signe encourageant.

L'an dernier, le comité a vécu une saison bilan à cause de la faible assistance, du grand nombre de spectacles, du lancement de sa politique d'aide aux artistes locaux, des conditions difficiles de salles et de sa présence à Contact Québec.

NOMINATIONS A LA COMPAGNIE DE PAPIER Q.N.S.



H. Muller



N. Parent



G. Mazerolle

M. R.N. Millman, directeur de l'ingénierie à Thorold, a le plaisir de faire part de la nomination de monsieur Harry Muller au poste d'ingénieur sénior de projets - Pâtes, pour le compte de l'ingénierie centrale. Monsieur Muller résidera dorénavant à St. Catharines, Ont.

En conséquence, monsieur P.G. Bourassa, directeur général de l'usine, est heureux d'annoncer les nominations suivantes:

M. Normand Parent est promu au poste de Surintendant des Services de l'ingénierie;

M. Gilles Mazerolle est pour sa part promu au poste d'ingénieur de projets.

A ces employés, la Compagnie de Papier Q.N.S. Limitée, offre ses plus sincères félicitations.



ATTENTION!
ATTENTION!
TRAPPEURS



Pour la vente de février, la
Compagnie de la Baie d'Hudson
-centre de vente de fourrures à **Montréal**- a
prolongé la dernière date de réception des
marchandises, jusqu'au 7 février.

Les fourrures reçues après cette date seront offertes
en privé durant l'encan.

De toute façon, autant que possible faites-nous parvenir vos
fourrures pour cet encan. Ca sera sans aucun doute celui qui
attirera le plus d'acheteurs européens cette saison.

Fondation Claude St-Jean

Campagne de souscription du 16 au 31 janvier

Claude St-Jean s'est juré de vaincre l'ataxie de Friedreich. Notre aide financière est toutefois indispensable pour poursuivre les recherches médicales et permettre à Claude de gagner son pari.

ENVOYEZ VOS DONNS À:
Fondation Claude St-Jean
C.P. 3725, succursale B
Montréal, Qué.
H3B 3L7

Prière de retourner ce coupon si vous désirez recevoir un reçu.

nom: _____
adresse: _____

MOI, JE GAGE SUR SA VICTOIRE.

la carte professionnelle

ingénieurs conseils

**TREMBLAY
DESCHENES
et associés
Groupe-Conseil**

Municipal, Structure, Mécanique, Electricité,
Urbanisme et Environnement

SIÈGE SOCIAL
729, boul. Lasalle, Baie Comeau,
G4Z 1S7 - (418) 296-4711

BUREAU AFFILIÉ
520, rue Otis, Sept-Îles, P.Q.
G4R 1L5 - (418) 962-7096

Jean-Claude Tremblay, Ing.
Jacques Deschênes, Ing.
Charles Malenfant, Ing.
Alain Soucy, Ing.
Sylvain Brisson, Ing.
Yvan Lévesque, Ing.
Jacques Mathieu, Ing.
Marc Trépanier, Ing.

ALAIN OUELLET, c.r.
directeur général

**COMPTATATIC
(CODE-PRO) INC.**

SERVICE D'INFORMATIQUE
67, PLACE LASALLE, SUITE 904,
BAIE COMEAU, QUÉ.
TÉL.: 296-8818

Tél. Bureau 296-3938 ou 296-2636

Sur rendez-vous
By appointments

DR. SABIN BUOTE O.D.

63 Place Lasalle suite 102
Baie-Comeau

Eye Examination Examen de la vue
Contact lenses Lentilles cornéennes

chiropraticiens

BENOIT BOISVERT
Docteur en chiropratique

Clinique Chiropratique de Baie-Comeau
108, boul. Lasalle. Tél.: 296-4630

CLINIQUE CHIROPATIQUE MANICOUAGAN

Guy Martel B.A., D.C.
815, rue Parfondéval,
Hauterive

589-5890 Voisin C.R.M.

comptables publics

BERNATCHEZ, BERNATCHEZ & Ass., C.A.
Comptables agréés

Jean-Yves Bernatchez, B.A.L. & C.C.A.
Guy Bernatchez, B.A.M.S.C.C.A.

810 Bossé, Hauterive
Tél.: 589-5761

**samson.
BÉLAIR
& ASSOCIÉS**

Comptables agréés

690 Boulevard Laurent, suite 50, Sept-Îles
G4R 1X9 - 968-1311
320 St-Germain Est, suite 503, Rimouski 724-4136

QUÉBEC - MONTREAL - OTTAWA - TORONTO - CALGARY - VANCOUVER
RIMOUSKI - TROIS-RIVIÈRES - SHERBROOKE - SAINT-HYACINTHE - KITCHENER
SEPT-ÎLES - MATANE - COATICOOK - FORT LAUDERDALE (U.S.A.)

avocats

**ROULEAU, CARRIER, BLOUIN,
CARRIER & DOSTIE
Avocats**

Gontran Rouleau, C.R. 589-2439
Armand Carrier, B.A.L.L.L. 296-5601
Jean Blouin, C.E.L.L.L. 589-8690
Omer Carrier, D.E.C.L.L.L. 296-2664
Grégoire Dostie, D.E.C.L.L.L. 589-6946

67, Place Lasalle Suite 101
Baie-Comeau Tél.: [418] 296-2251

**SABOURIN, SAVARD, CORRIVEAU, NADEAU,
TREMBLAY, FRANCOEUR & KALLIS**

Paul Sabourin, b.a.l.l.l. Costant Kallis, d.e.c.l.l.l.
Gaston Savard, c.r. Claude Tremblay, d.e.c.l.l.l.
Paul Corriveau, b.a.l.l.l. Serge Francoeur, d.e.c.l.l.l.
Jean Nadeau, d.e.c.l.l.l.

231 Boulevard Lasalle 42 de la Fabrique
Case postale 315 Québec
Baie-Comeau Téléphone: 694-0774
Téléphone: 296-4921
GRZ 1J8

AVOCATS
Lavoie, Verret, Lafleur, Corriveau, Dumentier & Associés

André Lavoie, D.E.C.L.L.L. Jean-Marc Corriveau, D.E.C.L.L.L.
Serge Verret, B.A.L.L.L. Pierre Dumentier, D.E.C.L.L.L.
Jacques Lafleur, D.E.C.L.L.L. 59, route 138,
1295, boulevard Blanche, Forestville, G0T 1E0
Hauterive, G5C 3J3 Téléphone: 587-4415.
Téléphone: 589-9958

denturologistes

**LABORATOIRE
CLAUDE ROCHEFORT D.D.**

Denturologiste

296-4076 296-4275
[sur rendez-vous seulement]
330 Boul. Lasalle

docteurs

DR. GEORGES GAGNON
Chirurgien dentiste
Dental-Surgeon

57 Place Lasalle
Baie Comeau C.P. 1046 Tél.: 296-3477

A.A. TURCOTTE

Optométriste
Bur: 296-4535 Rés: 296-3526
En haut du magasin Lechic
Place Lasalle
Baie-Comeau

A	V	A	N	T	G	A	U	C	H	E
R	I	E	L	U	S	A	D			
A	L	E	R	T	E	T	P	E		
L	V	G	L	O	U	T	O	N		
L	A	V	E	U	S	E	I			
		U	N	T	R	E	F	L	E	
A	N	O	X	I	E	O	N			
	R		R	A	I	S	O	N	S	
E	R	A	B	L	E	S	U	O		
T	N	A	I	D	I	O	T	E		
N	G	A	I	E	T	E	T			
A	M	E	N	D	E	V	E	R	R	E

Hors-jeu

Ce sera bientôt
votre tour, si vous
ne faites pas
d'exercice. Vous
voulez jouer en-
core longtemps?
Alors soyez actifs
et découvrez une
nouvelle vie.

Être en forme,
c'est donc
plaisant!



**UNE
FOIS DE PLUS**

Je m'implique

A.P.C.Q.I.

VENDEUR INDEPENDANT

Compagnie établie depuis 1904 cherche vendeur (avec ou sans expérience) pour les bien connus produits d'étanchéité GOODYEAR et autres articles intéressants d'entretien de bâtisses industrielles et commerciales. Hautes commissions, nombreux prospects. Considérez les avantages:

- * Les produits d'étanchéité s'appliquent à froid. L'application est beaucoup plus facile et économique que celle des produits à chaud.
- * Lorsque la commande du client dépasse 10 tonnes de 45 gallons, nous lui louons sans charge l'équipement automatique pour assurer une application encore plus rapide.
- * Notre ligne est des plus complètes incluant des produits d'étanchéité standard, des produits renforcés au fiberglass, des aluminiums, étanchéité en belles couleurs, émulsions ainsi que des produits spécialisés pour toitures plates avec gravier en asphalte ainsi que goudron, qui ne pouvaient pas être réparées préalablement.
- * Expédition rapide de toutes les commandes de notre entrepôt à Montréal.

Applications par écrit avec références à Mme Y. Paquette, Consolidated Protective Coatings, Ltd. 2300 Schenker Street, Ville La Salle, P.Q. H8N 1A2.

VOUS AIMERIEZ POSSEDER VOTRE COMMERCE?

Etant des conseillers en franchises, nous pouvons vous aider à acquérir un commerce des plus profitables dans votre région et selon vos moyens.

Nous avons un choix d'investissements qui peut varier de \$4,000.00 à \$100,000.00 selon le choix de l'entreprise. En voici un exemple:

- ROUTIERS:** Investissement de \$4,000. REMBOURSABLE
- SYSTEMES DE CHAUFFAGE:** Investissement de \$10,000. Financement disponible
- COSMETIQUES:** Investissement de \$30,000. Financement disponible
- FRUITS ET NOIX:** Investissement de \$40,000. à \$50,000. Financement disponible
- RESTAURANT "FAST FOOD":** Investissement de \$100,000. Financement disponible.

Si vous voulez devenir financièrement indépendants
VEUILLEZ TELEPHONER A:
1-800-361-2749
(sans frais)
et demandez: M. Larocque

LOCAL A LOUER

51 Place Lasalle
Baie-Comeau

TEL: 589-3091
OU 589-2474

IND.

Réparations
et vente d'appareils
électriques

ST- GEORGES
ELECTRIQUE INC.

Marques: Moffat, R.C.A. Victor, Kelvinator, Bélanger, Simplicity, Roy, Admiral et Inglis.

877, rue de Puyjalon,
Hauterive 589-9891



J'ai la piquûre du Nordic

En plus de pouvoir
vous sauver la vie, le
secourisme vous
dépanne dans la vie
de tous les jours...
brûlures, coupures,
entorses, etc.

Faites-nous signe.



296-2328

UNE FOIS DE PLUS

Je m'implique

A.P.C.Q.I.

PETITES ANNONCES

Maison unifamiliale, 2 étages,
8 pièces, 2 salles de bain,
sous-sol à demi fini, abri
d'auto, cour asphaltée,
remise, grand terrain
paysagé, intérieur rénové
comprenant appareils
ménagers. Faut voir - 812,
boul. Joliet, Hauterive.

01-21

ca Conseil
fiscal

"Voici un conseil précieux
de la part des comptables
agréés:

Si vous désirez contribuer
à un régime enregistré
d'épargne-retraite ou à un
contrat de rente à ver-
sements invariables, vous
devez verser la prime au
plus tard le 1er mars 1981.
N'oubliez pas que si vous
avez réalisé des gains en
capital imposables ou tout
autre revenu admissible,
l'achat d'un contrat de
rente à versements in-
variables vous permet de
reporter l'impôt exigible.

Ce message est une
gracieuseté de l'Ordre des
comptables agréés du
Québec."

Ordre des comptables
agréés du Québec

Suite 100

Tél. 296-3908

Salon d'Esthétique Liane

ESTHETICIENNE ACCRÉDITÉE DIPLÔMÉE

63 Place Lasalle

Baie Comeau.

Une enseigne d'excellence



Imprimerie
Laizé

SPECIALITÉ: Imprimerie, lithographie

Rien n'est trop grand, rien n'est trop petit

838, rue de Bretagne, Hauterive

589-2028



Nettoyage à sec, aussi service de
couture à votre service
Buanderie - Hôtel - restauration
commerces - bateau

BUANDERIE
PROPET Inc.

Place Lasalle - C.P. - Box 80
BAIE COMEAU, QUE.

TEL.: OFFICE - 296-3344
HAUTERIVE 589-2083

discines intérieure et extérieure
téléviseurs air climatisé
salle à manger salon bar
danse salle pour congrès
TARIF PREFERENTIEL POUR REPRESENTANTS
(418) 661 7701

Une carrière dans un HEBDO

L'Association LES HEBDOS REGIONAUX
est constamment à la recherche, pour
ses hebdomadaires-membres, de:

- * JOURNALISTES
- * MAQUETTISTES
- * PUBLICITAIRES
- * EMPLOYÉS D'IMPRIMERIE

Si vous êtes intéressé à faire carrière
dans une entreprise de presse locale ou
régionale et si vous êtes disposé à tra-
vailler n'importe où en province et, par-
fois, en dehors du Québec, communi-
quez avec nous.

Adressez votre demande et votre curri-
culum vitae (de préférence avec votre
photographie) à:



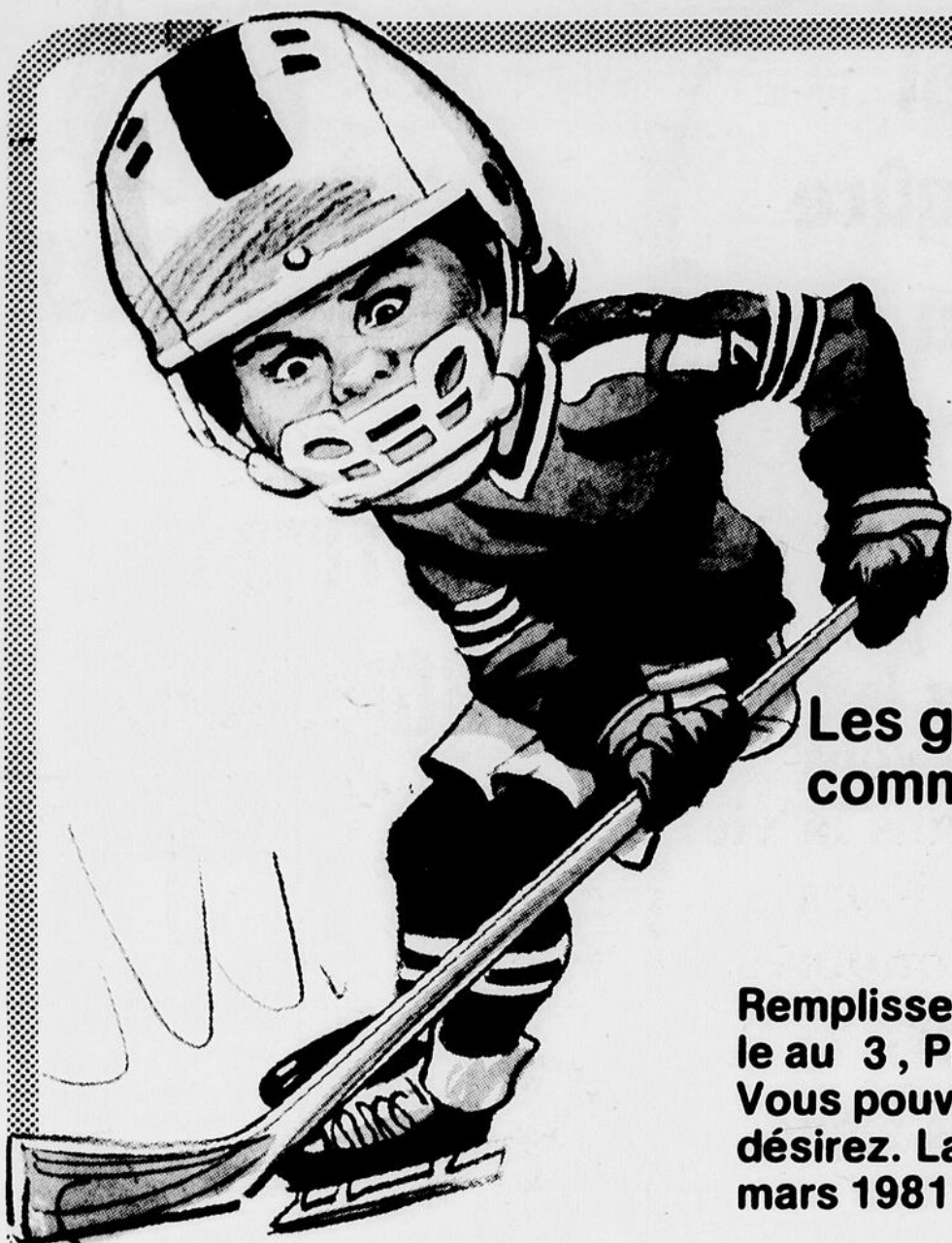
81, rue St-Pierre, Québec
G1K 4A3

Seules les demandes écrites seront con-
sidérées. Il est inutile de se présenter en
personne.

AVIS

Les annonces classées du Plein Jour et du Nordic
peuvent être prises par téléphone si
vous possédez une carte de crédit seulement

Les personnes désireuses de faire paraître une annonce
classée dans le "Plein-Jour" ou "Le Nordic" devront se
rendre à nos bureaux à 3 Place Lasalle ou à un de nos
nombreux dépôts et veuillez S.V.P. payer à l'avance



Choisissez l'instructeur de l'année

au hockey mineur de
Hauterive et Baie-Comeau

Les gagnants se mériteront un trophée,
commandite du journal Le Nordic

Règlements:

Remplissez le coupon de participation et expédiez-le au 3, Place Lasalle Baie-Comeau. Vous pouvez remplir autant de coupons que vous le désirez. La durée du concours se terminera le 29 mars 1981.

Dans la catégorie Atome "C", les Gouverneurs de Baie-Comeau et les Pinsons de Hauterive se font une véritable belle lutte pour l'obtention du premier rang.

• • •

La compétition est également endiablée pour l'obtention des troisième, quatrième et cinquième positions alors que les Pigeons et les Grives de Hauterive et les Castors de Baie-Comeau ne lâchent pas prise.

• • •

Les Hirondelles atome "B" de Hauterive connaissent d'étincelants succès par les temps qui courent, détenant seules la première position suivies des Jets de Baie-Comeau, des Merles de Hauterive et des Spartacks de Baie-Comeau.

La compétition est loin d'être terminée dans le pee-wee "C" entre les Dauphins de Baie-Comeau; les Bisons, les Tigres et les Lions de Hauterive.

• • •

Les Patrouilleurs et les Sentinelles de Baie-Comeau tentent tant bien que mal, de quitter les derniers échelons.

• • •

Dans le bantam "C", les Citadins de Hauterive, les Royaux et les Loups de Baie-Comeau bataillent fermement pour l'acquisition de la première position.

• • •

De leur côté, les Patriotes de Baie-Comeau, les Remparts de Hauterive et les Drapeurs de Hauterive graduent les échelons tranquillement.



Coupon de participation

L'instructeur de l'année:
Hockey mineur de

Expédiez au 3, Place Lasalle, Baie-Comeau

TOURNOI "PLEIN JOUR-NORDIC" AU CLUB BOULISTE DE BAIE-COMEAU

CLASSE "A" 15 à 11

Gagnants:
René Gobeil
René Chouinard
Monique Roy

Finalistes:
Fernando Gobeil
Marcelle Desjardins
Michel Bérubé

CLASSE "B" 13 à 9

Gagnants:
Valère Parent
Sylvie Beaulieu

André Gagné

Finalistes:
Ludger Méthot
Christine Arseneault
Jeanne Babin

CLASSE "C" 13 à 5

Gagnants:
Bernard Labrie
Gladys Claes
Bernadette Côté

Finalistes:
Dieudonné Desrosiers
Marie-Anne Tremblay
Pat Morin



Vainqueurs de la classe "B": Valère Parent, Sylvie Beaulieu, André Gagné, René Gobeil les félicite.



Gagnants de la classe "A": René Gobeil, René Chouinard et Monique Roy. Paul Lagacé remet les prix.



Dans la classe "C", la victoire est allée à Bernard Labrie, Gladys Claes et Bernadette Côté. Les prix sont remis par Yvette Tremblay.

Les joyeux skieurs de Ragueneau

Bonjour amis skieurs de la région. Il nous fait plaisir de vous inviter à la journée féminine qui aura lieu le 1er février 81. Un petit souvenir sera remis à chacune. Le coût d'entrée est de \$1.00 pour les membres et \$2.00 pour les non-membres, sera payé par les hommes seulement.

Le tout se déroulera au 1er relais (la rencontre).

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé à la fête des

Rois ainsi qu'à la randonnée pleine lune.

J'aimerais remercier aussi quelques-uns de nos commanditaires: Epicerie Ragueneau; Epicerie Duguay; Dépanneur Blouin; Dépanneur Gino; Epicerie Gilberte Caron; Tabagie Vallilée, Chute-aux-Outardes; Tabagie Outardes; Evasion Sport Hauterive.

Gérard Manning,
coordonnateur.
567-2925



CENTRE HOSPITALIER REGIONAL Baie-Comeau — Hauterive

TRANSPORT DES MALADES

COMMUNIQUE D'INFORMATION

Relativement à la politique de remboursement des frais de transport que notre établissement publiait dans les journaux locaux au cours du mois d'avril 1980, nous vous avisons des modifications suivantes:

— A l'intérieur du Centre hospitalier, une personne est désormais spécialement affectée au Service de l'accueil (Pavillon Hauterive) pour voir à l'application de la présente politique de transport des malades et fournir au public toutes les informations requises. Le numéro de téléphone à composer est le suivant: 589-7474

— Dorénavant, les bénéficiaires de l'Aide sociale doivent s'adresser directement aux responsables de leurs bureaux locaux, qui leur donneront toutes les précisions requises sur les modalités de remboursement et les différentes procédures à suivre. Les bénéficiaires de l'Aide sociale n'ont donc plus à s'adresser au Centre hospitalier pour obtenir le remboursement de leurs frais de transport.

— Le Centre hospitalier rembourse maintenant, sur présentation d'un reçu, le montant payé au médecin référant pour frais administratifs (formulaire TP-1 demande d'autorisation de transport), ce jusqu'à un maximum de 7,00\$.

— Une fois complétée par le médecin référant la demande d'autorisation de transport (formulaire TP-1) est envoyée directement au Centre hospitalier par voie de courrier (enveloppe pré-adressée). Le patient n'a plus à se préoccuper d'acheminer ce formulaire.

Compte tenu de ces modifications, la politique de remboursement des frais de transport de notre établissement, telle que révisée en date du mois de janvier 1981 se présente comme suit:

POLITIQUE DE TRANSPORT DES MALADES REVISEE EN DATE DU MOIS DE JANVIER 1981

Le Centre hospitalier régional Baie-Comeau/Hauterive assume, selon des critères et modalités qui seront définis ci-après, une partie des frais de transport aller-retour encourus:

- par un patient
- par son escorte familiale lorsque nécessaire

pour recevoir des soins ou services médicaux non disponibles dans la région Baie-Comeau/Hauterive.

CRITERES D'ADMISSIBILITE:

- 1) La présente politique ne s'applique pas aux bénéficiaires de l'Aide sociale, qui devront s'adresser aux responsables de leurs bureaux locaux pour obtenir toutes les informations requises sur les taux et modalités de remboursement de leurs frais de transport;
- 2) Les soins ou services requis doivent être prescrits par le médecin traitant, membre actif du Conseil des Médecins et Dentistes (CMD) du Centre hospitalier;
- 3) Les soins ou services requis ne sont pas disponibles dans la région Baie-Comeau/Hauterive;
- 4) La nécessité d'une escorte familiale doit être prescrite par le médecin traitant;
- 5) Le patient doit être référé à un établissement du réseau des affaires sociales. Tous soins dispensés dans une clinique ou un établissement privé ne sont pas admissibles en vertu de la présente politique;
- 6) Les soins ou services admissibles sont ceux couverts par la Régie de l'assurance-maladie du Québec à l'intérieur des établissements du réseau;
- 7) Le transport doit avoir été expressément approuvé par un signataire autorisé du Centre hospitalier. De plus, chaque transport doit faire l'objet d'une autorisation distincte;
- 8) Le transport doit avoir eu lieu après le 9 novembre 1979.

DETERMINATION DU MONTANT REMBOURSABLE

- 1) De façon générale, le Centre hospitalier verse une compensation équivalente à 0,0625 \$ du kilomètre (0,10 \$ du mille) ou rembourse les (s) billet(s) d'autobus;
- 2) Toutefois dans les cas d'exception où le transport par avion est jugé médicalement nécessaire vu l'état de santé du patient, le Centre hospitalier rembourse le prix du billet d'avion aller-retour;

3) Le Centre hospitalier rembourse, sur présentation d'un reçu, le montant payé au médecin référant pour frais administratifs (formulaire TP-1 de demande d'autorisation de transport), ce jusqu'à un maximum de 7,00\$.

4) Les dépenses de taxi ou de limousine ne sont pas remboursables par le Centre hospitalier;

5) Tous frais de séjour (repas, hôtel, etc...) ne sont aucunement remboursables par le Centre hospitalier;

6) Seuls sont considérés les frais de transport vers l'établissement le plus proche en mesure de fournir les soins ou services requis.

Par exemple si le service est disponible à Québec et que le patient doit aller à Montréal, le Centre hospitalier rembourse seulement les frais admissibles Hauterive-Baie-Comeau-Québec, aller-retour.

PROCEDURES A SUIVRE

- 1- Le médecin traitant complète la demande d'autorisation de transport (formulaire TP-1). Ce formulaire est également disponible dans les bureaux privés de médecins;
- 2- Ce formulaire est directement acheminé au Service de l'accueil du Centre hospitalier, pour fins d'approbation. Le patient n'a pas à apporter ce formulaire;
- 3- Le patient est ensuite contacté par téléphone et informé si sa demande est acceptée ou refusée;
- 4- Si le transport est autorisé, le patient est convoqué au Service de l'admission externe pour fins d'inscription et d'émission d'une feuille de route (formulaire TP-2);
- 5- Aucune avance pour dépenses n'est avant le départ versée par le Centre hospitalier;
- 6- A l'extérieur, le patient fait compléter et signer la partie de la feuille de route (formulaire TP-2) intitulée "attestation de soins ou services reçus" en prenant soin que l'estampe de l'établissement soit apposée;
- 7- A son retour, le patient présentera ou enverra par la poste la copie no. 1 de ce même formulaire TP-2 (ou feuille de route) au Service de l'accueil du Centre hospitalier en annexant les pièces justificatives requises (billets) d'avion ou d'autobus, reçu pour frais administratifs. Ce formulaire fera office de réclamation;
- 8- Le Centre hospitalier, dans les trente (30) jours, suivant la réception de cette réclamation, émettra un chèque de remboursement, au montant admissible en vertu de la présente politique.

Pour toute information ou précision supplémentaire veuillez composer le numéro de téléphone: 589-7474.

MARC FATTER
Directeur général

1980-12-18

Ligue de hockey "Sans Pression" Labatt

Cette semaine je voudrais toucher un peu un certain problème qui existe dans la ligue depuis un certain temps, et surtout, il ne faut pas se le cacher, ce sont les nombreux gestes anti-sportifs que l'on voit depuis quelque temps. Il faudrait que ça cesse immédiatement avant que d'autres gestes soient posés et qui seraient regrettables. Pour le plus grand bien de la ligue il faudrait, en tant qu'adultes, que nous nous

conduisions comme de vrais adultes.

Quand je parle de gestes anti-sportifs, j'entends bien par là les engueulades avec les arbitres ou entre joueurs, les mauvais coups qui se donnent souventes fois sur la glace. La frustration c'est bien beau mais il faudrait peut-être mettre ça de côté une bonne fois pour toutes. Si ces mêmes choses se répètent trop souvent, il y aura sûrement des moyens à

prendre pour que ça ne se reproduise plus. Le comité de discipline verra à suivre de plus près certains agissements. Nous sommes là pour nous amuser, alors amusons-nous.

Pour ce qui est des arbitres, ils sont payés pour faire ce travail et je crois qu'ils le font très bien, alors laissons-leur leur boulot. Nous avons connu des difficultés par le passé dans ce domaine-là et nous ne voulons plus

revivre ces mêmes problèmes.

Samedi dernier, les Castors de Western Tire recevaient la visite des Eperviers des Carrossiers Tremblay et Frères; ce fut, comme on le sait, une très bonne partie car avec les Castors ce sont toujours de très bonnes parties; ils ont d'excellents patineurs et de bons manieurs de bâton. Les équipes qui les rencontrent n'ont pas le temps de chômer.

Résultats des parties pour

cette semaine:

Samedi 10 janvier:
Les Castors de Western Tire: 3 - Les Eperviers des Carrossiers Tremblay et Frères: 6.

Mardi 13 janvier:
Les Thermos de la Vitrierie Baie-Comeau: 5 - Les Aiglons des Entreprises Murray Construction: 6.



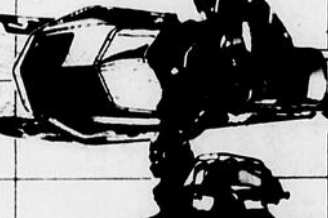



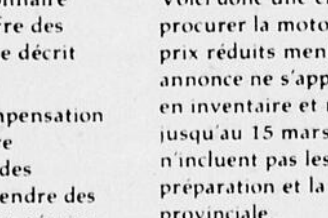
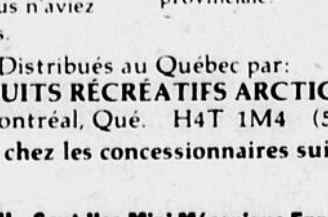
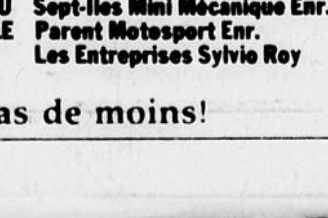

Mercredi 14 janvier:
Les Caribous de la Boucherie Chez Rosaire: 5 - Les As de Royal Pizza: 5.

Mercredi 14 janvier:
Les Aiglons des Entreprises Murray Construction: 3 - Les Eperviers des Carrossiers Tremblay et Frères: 5.

Pour cette semaine, c'est à peu près tout. En terminant, je veux vous rappeler le début de cette chronique; il ne faudrait pas l'oublier, je compte sur votre bonne volonté. A tous, une excellente semaine, à la prochaine.

Armand St-Pierre,
publiciste.

La voilà. L'Unique Vente Arctic Cat.

Année & Modèle		Détail suggéré	Prix réduits
1980 Trail Cat 3000		\$2,999	\$1,799
1980 Trail Cat 4000		3,199	2,199
1980 Panther 5000		2,999	2,399
1980 Pantera M.		3,199	2,499
1980 Pantera E.		3,349	2,699
1980 El Tigre 5000		3,099	2,499
1981 Jag 4000		2,899	2,299
1981 Trail Cat 4000		3,299	2,499
1981 Panther 5000		3,199	2,599
1981 Pantera M.		3,499	2,899
1981 Pantera E.		3,699	3,099
1981 El Tigre 5000		3,499	2,899

L'Unique Vente Arctic Cat.

Présentement, votre concessionnaire participant Arctic Cat vous offre des prix incroyablement bas tel que décrit ci-haut.

Grâce à un programme de compensation de la Cie, votre concessionnaire participant Arctic Cat obtient des ristournes lui permettant de vendre des Cats neuves à des prix que vous n'aviez pas vu depuis plusieurs années.

Voici donc une chance unique de vous procurer la motoneige de vos rêves. Les prix réduits mentionnés dans cette annonce ne s'appliquent qu'aux modèles en inventaire et resteront en vigueur jusqu'au 15 mars 1981. Les prix réduits n'incluent pas les frais de transport, la préparation et la taxe de vente provinciale.

Distribués au Québec par:

LES PRODUITS RÉCRÉATIFS ARCTIC LTÉE.
8420 Darnley, Montréal, Qué. H4T 1M4 (514) 342-3160

En vente chez les concessionnaires suivants:

BAIE COMEAU Sept-Iles Mini Mécanique Enr.
GAGNONVILLE Parent Motosport Enr.
SEPT-ÎLES Les Entreprises Sylvie Roy

296-9101
532-4120
968-8249

Arctic Cat

ne vous contentez pas de moins!

L'Association Radio-Riveraine en action

Hockey bottines

On vous rappelle que tous les vendredis à 21 heures sur la rue D'Astous, près de l'école Trudel, le hockey bottines est en marche. Tout ce que ça vous prend: un hockey, bottes ou espadrilles de ballon-balai, vêtements pas trop chauds pas trop froids et du SOUFFLE.

Ballon O'Keefe volant

Les Rallyes ont défilé les O'Keefe 17-15, 15-11 et ont perdu 12-15 et 15-17. De très belles parties très serrées où les joueurs ont démontré leur savoir-faire. On vous attend tous les jeudis à l'école Mgr Bélanger de Hauterive, à 21 heures, c'est une invitation à tous les membres. Une commandite de Jacques Fournier de la Brasserie O'Keefe.

Réseau

Tous les dimanches à 21 heures, sur le canal 4, animé par XM57-239. C'est une commandite de M. René Roy, gérant de la Baie de Baie-Comeau. Pour informations sur les activités à venir, soirée etc., écoutez le réseau de l'association.

Historique de l'association

L'Association Radio-Riveraine Inc. compte plus de 16 ans d'existence. Elle fut fondée le 30 août 1964 et a reçu sa charte de la province de Québec le 17 novembre 1964. Le bureau chef est à Baie-Comeau.

Le but de l'Association Radio-Riveraine est de

regrouper les usagers du service radio général des deux rives du fleuve St-Laurent: de Rivière du Loup jusqu'à Gaspé, y compris la Matapédia et de Tadoussac à Havre St-Pierre; de promouvoir et de propager leurs intérêts, tout en favorisant le développement de leur culture et de leur habileté technique; de maintenir l'ordre sur la bande et rendre service à la population... (Suite la semaine prochaine).

Pour renouveler votre carte de membre, contactez Gaby Deraps, à 589-5505.

Denis Lévesque
XM57-5839



Les petites annonces dans

Le Nordic

et le PLEIN-JOUR

C'EST PAYANT! PAYANT!

Par téléphone

296-3350

Propriétaires ou dirigeants d'entreprises, contremaîtres, superviseurs de la production ou administrateurs de personnel.

Le ministère de l'Éducation, en collaboration avec la Banque fédérale de développement, offre des cours touchant tous les aspects de la gestion. Ces cours sont animés par des gens d'expérience en gestion des affaires.

Alors n'hésitez pas, contactez le Service d'éducation aux adultes de votre cegep et inscrivez-vous dès maintenant pour la présente session.

GESTION = SUCCÈS

Ligue de ballon balai PARTICIPATION LABATT

Les Gaulois "stoppent" les ours

Oui, toute bonne chose a une fin. Les Gaulois Air Satellite ont mit fin à 14 victoires de suite aux Ours de A et W. Régis Marcil a ouvert le pointage en première période pour les Ours. Mais c'est en 2ième que les Ours ont perdu la partie, deux buts rapides comptés par Lauréat Fougère et Jeannot Desmeules alors que les Ours étaient en désavantage numérique de deux joueurs et vers la fin de la 2ième, Jeannot Desmeules marqua son 2ième but de la soirée. Marc Nadeau redonna espoir au sien grâce à son premier but de l'année, mais les Ours n'ont pu remonter la pente. Cinq punitions pour les Ours contre deux pour les Gaulois. Résultat final: Gaulois Air Satellite 3, Ours A et W, 2.

Québec-Téléphone se font laver encore une fois

Un autre défaite par un gros pointage pour Québec-Téléphone, cette fois Sport O'Keefe a eu raison d'eux par le pointage de 7 à 3. Les compteurs pour Sport

O'Keefe; Louis-Hébert Gagné et Christian Gagnon avec deux buts chacun, Marc Dufour, Jean-Gilles Vignola et Christian Thibeault. Pour Québec-Téléphone; Jean-not Gravel, Russel Larouche son premier de l'année et Jean-Claude Bernier. Ce qui arrive très rarement avec Sport O'Keefe, seulement une punition a été décerné dans cette partie.

Les Vikings l'emportent difficilement

Les Vikings du Bar Littoral de Ragueneau ont remporté une difficile victoire contre les Lynx de Québec-Téléphone au compte de 1 à 0. C'est grâce à un but de MONSIEUR (Hum...) Yvan Imbeault alors qu'il ne restait que deux minutes 11 secondes à jouer dans le match. Michel Imbeault à son deuxième match a remporté son premier blanchissage. Jean-Guy Ducharme et Réjean Leblanc ont reçu des punitions pour les Vikings et pour Québec-Téléphone, Remé Jomphe avec deux et Pierre Desrosier.

Ours A et W 1, Albert Low 1

Les Ours ont rapidement inscrit leur but alors qu'ils n'avaient que 25 secondes de joué dans la partie. Le but fut compté par Réjean Santerre. Alors qu'il ne restait que deux minutes 6 secondes à jouer dans la partie, sur le but vraiment douteux mais jugé bon par les arbitres, Christian Gagnon de sport O'Keefe changea une défaite par une partie nulle. En résumer, une partie décousue où le jeu s'est déroulé dans la partie neutre.

Autour des Gaulois d'annuler contre Sport O'Keefe

Marcel Bourque des Gaulois a inscrit le premier but des Gaulois sur un beau lancer dans le haut du filet. Les Gaulois ont contrôlé le jeu en première, mais sans tir grave au but, tandis que

Sport O'Keefe se contentait de dégager son territoire. Louis Hébert Gagné a surpris Dominic Desbiens pour ainsi égaliser les chances. Mais les Gaulois sont revenus quelques secondes plus tard avec Joël Tremblay pour inscrire le dernier but des Gaulois. Le but égalisateur de Sport O'Keefe est venu à 6h53 secondes en 2ième, compté par Marc Dufour. Aucune punition pour les Gaulois contre 5 pour Sport O'Keefe.

Quelques statistiques Equipe la plus punis:

Sport O'Keefe 224 minutes, Ours A et W 200 minutes, Vikings 168 minutes, Gaulois 128 minutes, Québec-Téléphone 125 minutes.

Le joueur le plus puni: Louis Hébert Gagné 39 minutes.

Noms des joueurs	Equipes	But	Ass	Pts
Claude Bonneau	Gaulois Air Satellite	15	16	31
Gilles Lemay	Ours A et W	14	13	27
Lauréat Fougère	Gaulois Air Satellite	10	14	24
René Pelletier	Gaulois Air Satellite	8	14	22
Réjean Santerre	Ours A et W	9	8	17
Joël Tremblay	Gaulois Air Satellite	7	9	16
Réal Miller	Sport O'Keefe	9	6	15
Louis-Hébert Gagné	Sport O'Keefe	6	9	15
Bruno Rioux	Ours A et W	4	11	15
Maurice Tremblay	Ours A et W	6	8	14

Gardiens de buts A et W	PJ	PG	PP	PN	BC	Moy	BL
Denis Lévesque	17	11	3	3	16	0,94	9
Gilles Lapiere	6	5	0	1	7	1,16	0
Total	23	16	3	4	23	1,00	9

GAULOIS	PJ	PG	PP	PN	BC	Moy	BL
Dominic Desbiens	19	12	6	1	24	1,26	6
Jean Dionne	6	4	1	1	6	1,00	2
Total	25	16	7	2	30	1,20	8

VIKINGS	PJ	PG	PP	PN	BC	Moy	BL
Serge Martel	16	7	7	2	27	1,68	4
Luc Morin	6	1	5	0	15	2,50	0
Michel Imbeault	2	1	1	0	3	1,50	1
Roger Bérubé	1	0	1	0	3	3,00	0
Total	25	9	14	2	48	1,92	5

SPORT O'KEEFE	PJ	PG	PP	PN	BC	Moy	BL
Guy Lefrançois	14	3	5	6	24	1,71	5
Richard Maltais	10	4	4	2	23	2,30	1
Total	24	7	9	8	47	1,95	6

Québec-Téléphone	PJ	PG	PP	PN	BC	Moy	BL
Georges Avoine	18	2	12	4	64	3,55	2
Gilles Martin	5	0	5	0	24	4,80	0
Total	23	2	17	4	88	3,82	2

**LE NORDIC
ET
LE SPORT:
NO 1**

**UNE
FOIS DE PLUS
Je m'implique**

**OBTENEZ UN
SEAU À PRIX
D'AUBAINE**

\$ 6⁹⁵



Pour économiser et régaler de 5 à 7 personnes, présentez ce coupon et obtenez un seau de 15 morceaux de délicieux poulet à **\$6.95** seulement.

Économisez **\$1.55.**

Expiration: 1er février 1981.

La Villa du Poulet

Poulet Frit Kentucky

**LIGUE SENIOR DE BALLON SUR GLACE
MANICOUAGAN O'KEEFE**

Equipes	PJ	PG	PP	N	BP	BC	PTS
Faucons H. Alouette	23	13	2	8	79	36	34
Etoiles St-Léger	23	15	5	3	62	38	33
As Dixie Lee	23	9	8	6	53	49	24
Remparts des Amis du sport Ragueneau	24	10	12	2	44	68	22
Laurentides bar Arlequin	22	9	10	3	50	51	21
Petits Québécois							
Bras Boulevard	23	7	13	3	50	62	17
Elans M. Lafleche	22	3	16	3	36	71	9
Joueurs							
Alain Gagné							
Clubs							
Faucons							
Buts							
Ass.							
PTS							
					15	26	41

Rémi Gagnon
Francis Maltais
Fernand Rioux
Michel Landry
Régis Hovington
Réjean Couture

Etoiles	20	14	34
Laurentides	12	16	28
AS	11	15	26
Laurentides	14	9	23
Petits Québécois	13	10	23
Faucons	8	15	23

Dirigeants d'entreprises La BFD peut-elle vous aider?

- Aide financière
- Gestion-Conseil
- Formation de gestion
- Information sur les programmes gouvernementaux disponibles

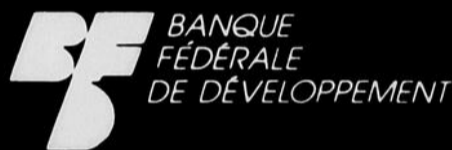
Mardi, 27 janvier

region de
HAUTERIVE

Clément Babin

sera à la C.F.P., 550 boul. Blanche, Haute-
rive; prendre rendez-vous à 589-3777 ou
Sept-Îles 968-1420.

A tous les mardis, notre représentant se rendra dans la région de Baie-Comeau/Hauterive et son pied à terre alternera entre la C.F.P. de Hauterive et le C.E.I. de Baie-Comeau. Notre représentant est à votre disposition pour discuter de tout l'éventail des services offerts par la BFD.



4000 Boulevard Saint-Jacques, Montréal, Québec H3T 1A1

SEPT-ÎLES 690 Boul. Lacombe 968-1420



Caisse populaire de Causapscal

OFFRE D'EMPLOI

AGENT D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT SERVICES CONSEILS

La description:

Sous l'autorité du directeur, le titulaire de ce poste fournit, à l'ensemble de la clientèle de la Caisse populaire, des informations générales sur les services d'épargne spécialisée et de crédit; s'occupe d'éducation à la consommation auprès des membres, les conseille dans ce domaine ou les dirige vers des organismes habilités à répondre à leurs besoins; reçoit les membres qui désirent obtenir un prêt (reconnaissance de dettes, hypothèque, commercial), les conseille dans cette matière et effectue le travail technique s'y rapportant; rencontre les membres pour leur fournir divers services spécialisés à l'épargne, notamment: achat d'obligations, valeurs en garde, dépôts à terme, épargne spéciale ou autres; collabore, au surplus, à différents travaux reliés à ces services spécialisés tels que: l'obtention de renseignements sur la situation financière des emprunteurs, la mise à jour des échéanciers ou autres; au besoin, assiste à la Commission de crédit.

LES EXIGENCES:

Le candidat idéal devra posséder un minimum de quinze (15) années de scolarité combinées avec trois (3) années d'expérience pertinente au sein d'une institution financière. Toute autre combinaison de scolarité et d'expérience pertinente pourra être considérée.

De plus, le candidat devra démontrer les qualités suivantes: esprit d'initiative, sens de la débrouillardise et des responsabilités; capacité d'analyse et bon jugement; perspicacité et dynamisme; sens des communications orales et écrites, sens des services et de la vente; diplomatie, esprit d'équipe; capable d'établir une relation d'aide.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL:

Le salaire pour un tel poste varie de 15 662\$ à 20 980\$ et sera révisable en février de façon rétroactive.

Les bénéfices sociaux et avantages marginaux prévus pour ce poste sont ceux normalement accordés dans le Mouvement des Caisses populaires et d'économie Desjardins.

Les personnes intéressées par ce poste sont priées de faire parvenir leur demande, par écrit, avant 17:00 heures, le 28 janvier 1981, à l'attention de:

Guy Forques, agent
Division du personnel
Service des Ressources humaines
Fédération des Caisses populaires
Desjardins du Bas St-Laurent
681, boul. St-Germain ouest
Rimouski, Québec
G5L 7E5
(418)-723-4794



Appel
de candidatures
mixtes

Fonction publique
Canada
Public Service
Canada

TU VEUX ÊTRE AIGUILLEUR DU CIEL?



Tu es capable d'assumer des responsabilités. Tu rêves d'un milieu de travail spécial où l'on utilisera tes talents à plein.

Les services de la circulation aérienne ont ce qu'il te faut. Nous recrutons présentement des candidats aptes à compléter un programme de formation exigeant et à occuper un poste de

CONTRÔLEUR DE LA CIRCULATION AÉRIENNE

À ce titre, dans une de nos neuf tours de contrôle de la région du Québec, tu dirigeras la circulation sur et autour d'un aéroport achalandé.

Tu pourras ensuite compléter ta formation et accéder à un poste de contrôleur aux instruments à Québec ou au centre de contrôle régional de Montréal.

Plus tard, tu pourras t'orienter vers les domaines administratifs, de formation, de surveillance ou de responsabilité technique.

Pour ceux et celles qui seront choisis, nous offrons des postes de stagiaires. Tu seras donc employé pendant ta formation. Tu bénéficieras en plus d'un programme bien structuré d'avantages sociaux. La rémunération d'un contrôleur préposé à l'exploitation peut atteindre, selon la qualification et l'expérience, plus de \$36 000.

Ça t'intéresse toujours?

Envoie-moi le coupon ci-attaché et je te ferai parvenir une trousse d'information sur la carrière qui t'attend chez nous.

J'envisage la possibilité d'une carrière de contrôleur de la circulation aérienne.

Nom _____

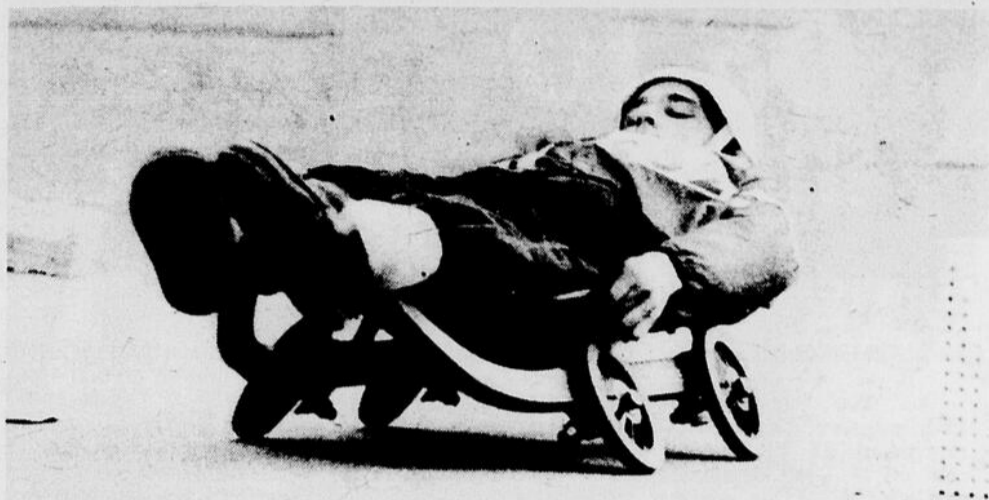
Adresse _____

Code postale _____ Envoyer à: Direction du personnel

Téléphone _____ Transports Canada

Case postale 5000
Dorval (Québec) H4Y 1B9

Canada



Une luge équipée de roue.

La luge peut se pratiquer l'été comme l'hiver

La luge, un sport peu connu au Québec et qui ne compte encore qu'un nombre restreint d'adeptes ici, parce qu'il n'y a pas de piste pour le pratiquer, a été découvert pour la majorité d'entre nous par la présentation des différentes épreuves à l'occasion des Jeux Olympiques d'hiver de Lac Placid.

Affiliée à la Fédération de bobsleigh, c'est la plus petite de toutes les fédérations sportives du Québec. Rien n'empêche cependant que la Fédération régionale de Luge et Bobsleigh de l'Estrie fait des efforts louables pour populariser ce sport spectaculaire.

Piste

La pratique de ce sport est surtout concentrée dans la région de Sherbrooke. Actuellement, des travaux préliminaires sont en cours pour aménager dans la montagne de Fleurimont, à proximité de la Reine des Cantons de l'Est, une piste de luge. Grâce à l'action concertée de la Fédération régionale de Luge et Bobsleigh de l'Estrie, de la municipalité et de l'Université de Sherbrooke, des travaux de génie et de défrichage de l'ordre de \$25,000 sont déjà complétés.

On prévoit l'aménagement d'une piste réfrigérée de 500 mètres avec équipement moderne, dont le coût atteindra \$100,000. du 100 mètres.

A première vue pour le profane, ce chiffre peut paraître passablement élevé. Mais c'est peu, par rapport à ce qu'a coûté la piste qui a servi aux épreuves de luge lors des derniers Jeux Olympiques d'hiver tenus à Lac Placid. Le coût de construction de cette piste avait atteint \$500,000 du 100 mètres.

Sport d'été

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, la luge n'est pas exclusivement un sport d'hiver. En équipant la luge de roues, on peut pratiquer

ce sport même l'été, comme on le fait dans différents pays européens, comme l'Allemagne et la Russie, où la luge jouit d'une grande popularité parmi toutes les couches de la population.

Au Québec, des expériences en ce sens ont été tentées dans les rues et les côtes de Sherbrooke, de même que dans d'autres municipalités environnantes. Paraît-il que c'est là un excellent entraînement en prévision des descentes d'hiver.

La meilleure preuve en est fournie par la championne mondiale de cette discipline qui consacre chaque année 500 heures à l'entraînement en été. Les conditions sont similaires à celles que retrouvent les compétiteurs en hiver et demandent la même rapidité de réflexes de la part des participants. C'est aussi un excellent apprentissage pour les officiels qui peuvent mettre à l'épreuve leurs connaissances techniques et l'application des règlements qu'ils

verront à faire appliquer en saison lors des compétitions officielles. D'après un des responsables de la Fédération, c'est là un bon moyen de faire connaître le sport de la luge et d'attirer de nouveaux adeptes dans ses rangs. L'an dernier, il s'est tenu plusieurs compétitions d'été dans la région de Sherbrooke. Paraît-il qu'elles ont été couronnées de succès!

Deux adresses utiles

Si vous désirez obtenir d'autres renseignements sur la luge, vous pouvez faire parvenir vos demandes à l'adresse suivante: Fédération Québécoise Luge et Bobsleigh Inc. 1415 est, rue Jarry, Montréal, H2E 2Z7.

Vous pouvez également communiquer avec l'Association régionale de luge et bobsleigh de l'Estrie, dont l'adresse est la suivante: 31, rue King Ouest, Suite 315, Sherbrooke, J1H 1N5.



Tous les centres de Ski dans l'Est possèdent un équipement moderne.

Ski dans l'Est, saison 1980-'81

Deux nouvelles stations membres, une demi-douzaine de nouvelles pistes, des installations de fabrication de neige plus étendues, plus de ski en soirée; SKI DANS L'EST peut donc envisager en toute confiance la saison de ski 1980-81. SKI DANS L'EST se compose de quatre des principaux centres de villégiature des cantons de l'est du Québec: BROMONT, MONT GLEN, MONT SUTTON et OWL'S HEAD.

Les points importants à souligner pour la prochaine saison, sont en plus de la fabrication de neige artificielle à Bromont au sommet de la principale montagne, l'éclairage des pistes à Bromont et à Mont Glen.

La région de SKI DANS L'EST disposera de 24 montepentes desservant plus de 80 km (50 milles) de pistes et de pentes, de même qu'un billet de semaine de ski interchangeable de \$49 pour cinq jours de ski, du lundi au vendredi, de \$69 pour sept jours. Avec un maximum de

20 heures de leçons, l'ensemble interchangeable de cinq jours sera de \$84, celui de sept jours avec leçons, de \$109.

Équipement

Chaque station de SKI DANS L'EST est munie d'un équipement d'entretien des pentes des plus modernes, assurant au skieur les meilleures conditions possibles. Des appareils d'une valeur d'environ \$2 millions seront disponibles, "vingt-quatre heures sur vingt-quatre," pour le maintien des cinquante pistes et plus de la région.

Des professionnels parmi les meilleurs, reconnus par l'Alliance des Moniteurs de Ski du Canada, sont à la disposition du skieur, lui permettant de profiter au maximum de sa semaine de ski dans certaines des plus attrayantes montagnes dans l'est de l'Amérique du Nord.

Logement

Le skieur peut choisir parmi plus de cent hôtels, motels, chalets, pensions et dortoirs réunissant le meilleur de la chaleureuse hospitalité du Québec. Ajoutez à tout cela un grand nombre de restaurants, discothèques et bars pour relever l'ambiance après-ski, et sans contredit, SKI DANS L'EST offre des vacances de ski incomparables!

Renseignements

Association touristique de Bromont: (514) 534-2200
Montréal 866-1363
Mont Glen - Réservations: (514) 243-6142
Association touristique de Sutton: (514) 538-2646, 538-2537
Owl's Head - Réservations: (514) 292-5592 Montréal 878-1453.





Richard Ménard et Yvon Claveau, deux membres actifs du Club Pégasse.

Tous peuvent y adhérer en tout temps

UN CLUB DE JOGGING BIEN ORDINAIRE

par ALAIN LANGLOIS

Le Club Pégasse de Baie-Comeau / Hauterive, regroupant 27 "joggers", rencontrait la semaine dernière, à la brasserie Molson, les Journalistes sportifs afin de mieux faire connaître les buts du club à la population.

Le club a été fondé le 11 novembre 1979 avec un but principal, soit de permettre aux coureuses et coureurs de se rencontrer, d'échanger des idées, de s'entraider, et de suivre plus facilement l'évolution dans le domaine de la course à pied.

Par la suite, d'autres buts sont revenus se rajouter à ceux déjà énumérés. Premièrement, de faciliter l'apprentissage des nouveaux membres, organiser au moins une compétition dans la région à tous les ans et de participer à des compétitions

à l'extérieur de la région de façon à s'encourager et à de meilleures performances.

Pour atteindre ses principaux objectifs, le club se réunit à tous les lundis du mois et met l'accent sur les échanges lors de ces assemblées. De plus, depuis quelque temps, à tous les dimanches, il y a une balade pour tous les intéressés.

L'an dernier, à la première randonnée Pégasse, malgré la mauvaise température on a regroupé 90 personnes. De plus, les différents membres du club ont pris part à plus d'une vingtaine de compétitions à l'extérieur de la région.

Cette année, le Club Pégasse a un objectif premier, soit la présentation de la deuxième randonnée Pégasse. Un

fait nouveau sera rajouté à cette course puisqu'étant maintenant officiellement inscrite au calendrier de la Fédération de l'athlétisme, les coureurs de la province seront invités à y prendre part.

On mettra également beaucoup d'effort afin que la population, par le biais des cliniques, des articles dans les journaux et des parutions dans les différents média, apprenne à mieux connaître le club.

De plus, une fois de plus cette année les coureurs s'engagent à participer à plusieurs courses hors de la région.

Soulignons que les gens peuvent en tout temps adhérer au Club Pégasse et ce, en communiquant avec Richard Ménard, Yvon Claveau ou Yves Roy.

Ligue sénior de ballon sur glace O'Keefe

Les Faucons s'emparent DU PREMIER RANG

par ALAIN LANGLOIS

Les Faucons de l'hôtel Alouette se sont emparés pour la première fois cette saison, du premier rang du circuit sénior de ballon sur glace O'Keefe. De plus, soulignons qu'il ne reste que six matches à jouer.

Match nul Elans - As

Les As de Dixie Lee ont dû combler un déficit de 3 à 0 pour finalement faire match nul 3 à 3 avec les Elans du Motel Lafleche.

Roger Paré avec un doublé et Gilles Cormier ont marqué les filets des Elans, tandis qu'Alain Harel (deux buts) et Jacques Valois ont répliqué pour les As.

Il va sans dire qu'Alain Harel et Roger Paré auront été les grandes vedettes de leur équipe respective.

Victoire des Laurentides

Michel Landry a enfilé un deuxième but pour les Laurentides du Bar Arlequin à la toute fin de la rencontre pour procurer une victoire de 2 à 1 sur les Etoiles du St-Léger.

Francis Maltais a complété le pointage pour les Laurentides. Quant à Pierre St-Gelais, il a évité le blanchissage de son équipe.

Le cerbère des Etoiles, Claude Lagacé, malgré le revers, s'est particulièrement signalé face à des joueurs tels que Michel Landry et Francis Maltais.

7 à 4 pour les Petits Québécois

Compilant des dossiers de cinq points de Reynald Foster et de trois points de Régis Hovington, les Petits Québécois se sont assurés une victoire de 7 à 4 sur les Elans du Motel Lafleche.

Les autres filets des vainqueurs appartiennent à Pierre Lavoie et Maryin Behar. Pour les Elans, les compteurs furent Francis Ratté (avec deux), Gérald Boulianne et Armand Maltais.

Cependant, une fois de plus Roger Paré aura été le meilleur des Elans, accumulant trois points.

Gain facile des Faucons

Les Faucons de l'Hôtel Alouette n'ont eu aucune difficulté à vaincre les Remparts des Amis du sport de Ragueneau par la marque de 6 à 1.

Six marqueurs différents pour les Faucons: Mario Ouellet, Alain Gagné, Mario Desbiens, Bruno Tremblay, Roney Vigneault et Réjean Couture. Réjean Imbeault a été le seul à déjouer le cerbère des Faucons.

Mario Desbiens, Alain Gagné et Yves

Gagné ont, une fois de plus, été les bougies d'allumage des Faucons.

Les Etoiles s'inclinent

Les Laurentides ont poursuivi leur excellent travail entrepris durant la dernière semaine et ils ont défait les Etoiles au pointage de 3 à 1.

Francis Maltais, Rodrigue Rousseau et Michel Landry ont enfilé les buts des Laurentides pendant que Bernard Gallant évitait le blanchissage aux Etoiles.

Michel Landry aura, pour une deuxième fois dans la même semaine, volé la vedette du côté des vainqueurs.

Autre revers des Elans

Les Petits Québécois ont poursuivi leur ascension vers le cinquième rang, en blanchissant les Elans par la marque de 4 à 0.

Reynald et Donat Foster se sont particulièrement distingués pour les gagnants pendant que Francis Ratté se signalait pour les Elans.

Martin Bherer, Reynald Foster, Donat Foster et André Bossé ont été les artisans des buts des Petits Québécois.

Excellent match

Les As et les Faucons se sont disputés un excellent match, faisant match nul 2 à 2.

Les compteurs des As: Marc Richard et Alain Harel. Pour les Faucons: Réjean Couture fut l'auteur des deux filets.

Plusieurs ont profité de cette rencontre pour se signaler. On retrouve Jacques Valois, Pierrot Bouchard, Jules Deschênes, Roney Vigneault et Réjean Couture.

Equipe de la semaine: Laurentides Bar Arlequin

Match de la semaine: Faucons hôtel Alouette - vs- As de Dixie Lee.

Joueurs de la semaine: Faucons hôtel Alouette: Réjean Couture
Etoiles St-Léger: Bernard Gallant
As Dixie Lee: Gaétan Pitre
Remparts Amis sport Ragueneau: Réjean Imbeault
Laurentides Bar Arlequin: Guy Maltais
Petits Québécois bras. Boulevard: Pierre Lavoie
Elans Motel Lafleche: Francis Ratté.

Alain Gagné se détache lentement, il a maintenant une priorité de 7 points sur son plus proche adversaire.

Les Faucons en tête pour la première fois cette année.

Il ne reste que six matches à jouer, donc chacun revêt une importance capitale pour les équipes.

Que font nos joueurs à l'extérieur?

par Alain Langlois

VIGNOLA AU RANCAART pour trois semaines

Un autre de nos porte-couleurs de la région, qui évolue hors de la région, s'est blessé dernièrement et il sera inactif pour une période de trois semaines.

En effet, Réjean Vignola de Baie-Comeau, évoluant pour les Cataractes de Shawinigan de la ligue Junior majeure du Québec, s'est blessé au dos lors du match de mardi dernier face aux Remparts de Québec.

L'incident est survenu lorsque Réjean fonçait à pleine vapeur en zone adverse, et après avoir perdu pied il est entré violemment en collision avec les poteaux des buts. Ayant des difficultés à bouger ses muscles gauches du dos, on a décidé de le conduire immédiatement à l'hôpital.

Après avoir passé des examens la

veille et le lendemain de l'incident, le médecin a souligné à Vignola qu'une enflure dans le dos devait le tenir au rancart pour au moins trois semaines.

Réjean est donc notre sixième joueur local à s'être blessé cette saison après Eric Banville, Claude Carré, Dany Dubé, Mario Ouellet et Carol Blais.



Les Elans se font jouer un vilain tour

Les Elans de la Mauricie, après avoir disputé cinq matches sans défaites, viennent de s'incliner à deux reprises en fin de semaine dernière.

Ils ont tout d'abord perdu 7 à 2 devant la formation de Magog des Cantons de l'Est. Un seul point positif dans ce revers fut les deux buts enregistrés par l'Hauterivien Mario Ouellet qui effectuait d'ailleurs un

retour au jeu après une absence de plusieurs semaines.

"Nous sommes arrivés à Magog, beaucoup trop confiants de l'emporter et cela nous a joué un vilain tour", d'expliquer Killy.

Samedi dernier, les Elans ont encore subi une véritable raclée de 7 à 1 aux mains de l'équipe du Richelieu.

De l'avis des joueurs et de l'entraîneur, les Elans ont disputé leur pire match de l'année. "Notre entraîneur était déçu mais il nous a demandé d'oublier cette série d'insuccès et de penser aux prochains matches", de souligner Ouellet.

Les Elans, suite à ces deux revers, sont glissés au cinquième rang, un point derrière la formation du Richelieu.

Hier, ils affrontaient Montréal Concordia et aujourd'hui, ils devaient faire face à la meilleure formation du circuit midget "AAA", le Lac St-Louis.

En terminant, soulignons que Mario n'est pas remis complètement de sa blessure à l'épaule mais qu'il retrouve tranquillement toute sa force dans son bras gauche.

ROBERT GUY dispute son premier match

Robert Guy de Baie-Comeau a disputé son premier match de façon officielle avec les Titans de Limoilou, équipe collégiale "AAA", et il n'a pas tardé à se faire valoir.

Guy n'a pas marqué de but dans le match nul des siens de 6 à 6 avec la puissante formation de St-George de Beauce, mais il a joué de façon régulière et il a raté de nombreux buts.

"Ça très bien été. On m'a employé en désavantage et avantage numérique. Je n'ai pas été chanceux car j'aurais dû marquer au moins à deux reprises", de noter Robert.

Parlant du match comme tel, Robert a parlé d'intimidation. "Ils ont tenté à plusieurs reprises de nous intimider, mais on a répliqué et ça changer l'allure de la partie", a-t-il

souligné.

Pour une première rencontre en 1981, les Titans auront donc causé une véritable surprise en arrachant un point à St-George de Beauce.

Les Titans disputent deux matches durant le week-end. Hier, ils se mesuraient une fois de plus à St-George de Beauce et aujourd'hui, ils affrontent la formation de Dawson. Ce dernier match est important puisque l'équipe de Québec n'est qu'à quatre points de Dawson et ce, avec deux parties en mains.

Soulignons, en terminant, que Carol Blais, de son côté, se remet tranquillement mais sûrement de sa blessure subie au genou avant la période des fêtes.

Tout marche pour le meilleur des mondes pour les Cheminots de St-Jérôme, formation collégiale "AAA", puisqu'ils ont connu une autre fin de semaine parfaite, en remportant deux autres victoires.

Vendredi dernier, devant plus de 2,000 supporters, les Cheminots ont défait leurs plus proches rivaux, l'équipe de St-Laurent par la marque de 5 à 4.

Le défenseur hauterivien Eric Banville a souligné l'excellente performance des deux gardiens de but. "Ce fut un match des plus offensifs où les deux défensives laissaient à désirer mais où les gardiens de buts ont dû se faire valoir", a-t-il spécifié.

Samedi, ce sont les joueurs de Dawson qui ont goûté au sort des Cheminots, s'inclinant par

la marque de 5 à 2.

"Un match terne au possible, même en ayant joué un mauvais match nous l'avons tout de même emporté", a souligné Banville.

La formation de St-Jérôme est demeurée au premier rang, détenant une avance de quatre points sur les Patriotes de St-Laurent.

Par ailleurs, Eric Banville nous a parlé de l'entraîneur Cantin envisageait de former une paire de défenses, Banville et Joël Carrier, deux joueurs de la région. Les deux hommes jouant régulièrement depuis le début de la saison, je ne vois pas pourquoi on utiliserait pas un tel duo de défenseurs.

Prochaines parties hier, face à Thetford Mines et demain, à St-Laurent.

Pagé, Gagnon, Perreault, Burgess FONT HONNEUR A LA COTE-NORD

par Alain Langlois

Le quatuor de curling de Baie-Comeau, composé de Jeannot Gagnon, Dave Pager, Guy Perreault et Ralph Burgess, s'est octroyé le titre d'athlète de la semaine dans notre région. Le titre est d'ailleurs décerné à tous les mercredis par les trois journalistes sportifs de la région, soit Michel Germain de CKBH, Réjean Goudreault de CHLC et votre humble serviteur.

Cette formation de curling s'est particulièrement distinguée au Championnat provincial junior, en se méritant la médaille de bronze.

Ils ont compilé un dossier de cinq

victoires et deux revers. Les victoires ont été acquises contre l'Estrie, la Mauricie, Montréal un, Montréal deux et le Nord-ouest. Par contre, ils ont dû s'incliner face aux Sud-ouest et au Saguenau Lac St-Jean.

Leur entraîneur, Lauréat Lévesque, explique ces deux revers par la nervosité de ses joueurs. "Les gars ont connu un gros tournoi. L'une des défaites est due à la nervosité. Chose certaine, ils ont fait leur gros possible."

"Cependant, ils étaient très déçus parce qu'ils avaient l'équipe pour tout remporter. L'an dernier, on s'était bien classé, donc cette année on visait la médaille d'or", d'ajouter Lévesque.



Jacques O'Keefe Fournier a profité de l'occasion pour remettre des sacs de voyage à chacun des membres du quatuor.

"Nous avons pratiqué 25 soirs"

— JEANNOT GAGNON

par Alain Langlois

L'un des membres de l'équipe de curling de Baie-Comeau, Jeannot Gagnon, s'est dit particulièrement déçu de la tournure des événements. "On est parti motivé à bloc et nous avons été trop relaxes dans nos deux matches où nous avons perdu. Contrairement aux autres parties où nous avons joué sous le signe de la nervosité, cette fois-ci nous étions trop calmes", de noter Gagnon.

Si Jeannot a parlé de motivation, il a souligné également que l'équipe était très bien préparée physiquement. "Nous avons pratiqué 25 soirs et ce, deux heures par soir. On ne pouvait être mieux préparé", a-t-il dit.

Il a terminé en mentionnant toutefois qu'ils étaient très heureux d'avoir vaincu durant le tournoi, la formation de la Mauricie qui, elle, s'est octroyée la médaille d'or.

Rallye Bottine "81" les 3, 4, 5 avril

par Alain Langlois

Le journal Le Nordic vous annonçait en primeur, il y a de ça plusieurs mois, que le Tournoi rallye bottines serait de retour cette année.

Bien, cette semaine les organisateurs de l'an dernier se sont rencontrés et, déjà, l'on sait que la deuxième édition sera tenue les 3, 4 et 5 avril prochains et que plus de 3500\$ seront remis en bourses et trophées, une gracieuseté de la Brasserie O'Keefe.

Dominique Fortin, président de l'an dernier, sera de retour à la barre de

l'organisation de la 2^{ième} édition et, une fois de plus, il sera entouré de plusieurs bénévoles, dont plusieurs de l'an dernier.

Tout comme l'an dernier, les profits du tournoi seront remis aux handicapés de la région Baie-Comeau/Hauterive. En 1980, une somme de 5000\$ avait été remise au centre plein air pour handicapés à Ragueneau.

En 1981, on espère remettre 10,000\$ aux handicapés et, pour cela, on a fixé un nombre limite d'équipes à 75, et on apportera plusieurs modifications comparativement à l'an dernier.

ABONNEZ-VOUS À

*Histoires
d'amour*

et recevez
gratuitement

d'une valeur de

2 LIVRES \$11.90

Envoyez votre coupon à:

FAX SERVICES C.P. 188, Succ. La Cité, Montréal,
H2W 2M9, P.Q.

Je désire m'abonner à la revue Histoires d'Amour.

ci-joint mon chèque ou mandat-poste au montant de
\$ _____ ou facturez-moi .

Les commandes téléphoniques sont acceptées: composez
à Montréal 282-0373 ou à l'extérieur sans frais 1-800-
361-4345.

12 numéros * \$18.00 (prix en kiosque \$2.00 X 12 = \$24.00) et je recevrai gratuitement "L'amour au tournant de la vie" \$5.95 et "Comment éviter le divorce" \$5.95 le tout d'une valeur de \$11.90.

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

PROV. _____ TÉL. _____
Division de Groupe Québecor Inc., 225 est rue Roy, Montréal, P.Q., H2W 2N6.
Cette offre est valable jusqu'au 9 février 1981. (Quantité limitée).

L'ATHLETE DE LA SEMAINE



De gauche à droite:
Ralph Burgess
Guy Perreault
Dave Pagé
Jeannot Gagnon

CURLING BAIE-COMEAU

Fiche de la semaine:

5 victoires
2 revers

Médillés de bronze au Championnat provincial junior de curling

Les Liqueurs Douces de Hauterive



la **Baie**

APPRIVOISEZ L'HIVER

28, 29, 30, 31
janvier '81

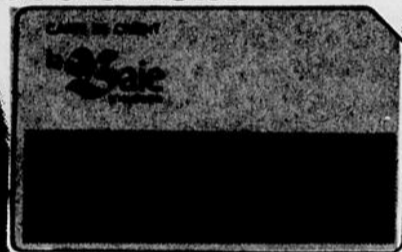
avec de la fourrure.

Lorsque la belle se fait fauve
et que l'homme se veut élégant,
rien de tel que la fourrure
pour braver l'hiver !

La Baie vous offre des
fourrures vous assurant
élégance et confort pour
plusieurs hivers à venir.
Modèles pour tous les
goûts, toutes les
occasions, et chaque
silhouette.

Choix de renard
norvégien, chat
sauvage, rat musqué
et davantage - pour
un hiver au grand
air, et bien
au chaud.

**Baie-Comeau
seulement**



Utilisez votre carte La Baie...
pour faciliter vos achats



33% DE REDUCTION

sur fourrures en magasin

